



MÉTRO D'ALGER

La station d'El-Hamma ouvre ses portes au public

Lire en page 3

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE



Le MC Alger défie le WA Casablanca

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1333 Ven. 29 - Sam. 30 juillet 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PAIEMENTS INTERBANCAIRE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

LA CIB POUR RÉGLER SES PETITES DÉPENSES

Lire en page 3



Dans quelques mois, il sera possible d'effectuer une réservation d'avion, payer son essence ou acheter son ticket de métro avec sa carte interbancaire (CIB), a annoncé la directrice de la Satim, Nawel Benkritly. Ce projet, a-t-elle souligné, sera possible avant la fin de l'année en cours.

LE MAE RASSURE LES FAMILLES DES OTAGES DU MV BLIDA :

«Le contact régulièrement maintenu»

Page 3

DÉCÈS DU JOURNALISTE ABDELALI FARAH

Hommage appuyé de Nacer Mehal

Page 4

Repères

20

millions de quintaux, toutes variétés de céréales confondues, ont été collectés à l'échelle nationale à la faveur de la campagne moissons-battages 2011.

50

millions est le nombre d'habitants en Afrique du Sud, alors que ce pays détient le taux de natalité le plus faible de l'Afrique.

4,5

millions de Kenyans nécessiteront un aide alimentaire "dans les prochains mois" en raison de la sécheresse qui sévit dans le nord du pays, touchant toute la région de l'Afrique de l'Est.



2.342 personnes interpellées en juin

Dans le cadre des activités de la lutte contre la criminalité quelque 2.342 personnes, dont 427 recherchées, ont été interpellées pour différents chefs d'inculpation par les services de police durant le mois de juin 2011 en exécution d'un plan arrêté par le haut commandement. 10.277 interventions ont été menées par les services de police au cours de cette période à travers les 48 sûretés de wilaya du pays, qui ont donné lieu à l'interpellation de 369 personnes pour détention d'armes prohibées, 449 pour détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes et 370 pour séjour irrégulier et immigration illégale, 727 autres personnes ont été également interpellées pour diverses infractions telles que : ivresse publique manifeste, troubles à l'ordre public, vols en flagrance ainsi que vente de boissons alcoolisées sans autorisation. Les mis en cause ont été présentés devant les différents parquets de la République suivant des procédures judiciaires, 1.008 ont été placés en détention provisoire.

Le SOS des insuffisants rénaux...

"Les insuffisants rénaux sont en proie à une pénurie de poches péritonéales ainsi que certains accessoires médicaux qui risquent de coûter la vie à ceux qui subissent une dialyse cyclique ambulatoire". Cet appel de détresse émane du porte-parole de la Fédération des insuffisants rénaux, Mohamed Boukhars. Ces accessoires médicaux sont utilisés par les insuffisants rénaux dont les artères et les veines ne répondent plus à la méthode classique de dialyse. Il s'agit d'une prothèse artificielle qui sert de raccordement entre la veine et l'artère utilisée pour une dialyse cyclique ambulatoire. Cette prothèse est classée sur la liste des équipements médicaux hospitaliers spécialisés, selon l'intervenant qui a appelé le ministère de la Santé à l'inscrire dans la nomenclature des médicaments en vue d'éviter les pénuries fréquentes de ces équipements nécessaires au malade. La pénurie est imputée, selon le laboratoire Baxtère, aux mesures relatives au crédit documentaire. En attendant la vie des dialysés est en danger.



Les hépatites A, B et C au cœur des préoccupations de leur association



Judi dernier était la Journée mondiale des hépatites. L'Algérie l'a célébré à sa manière en installant des petits chapiteaux sur les plages du littoral de l'Algérois. L'association des hépatites n'a pas failli, de son côté, puisqu'elle a sillonné les plages, notamment celle de Zéralda où des bénévoles tenaient à informer et à sensibiliser les estivants sur les risques de ces maladies, proposant un dépistage pour ceux qui le désirent. Ils ont distribué un petit questionnaire permettant de gagner des tee shirts et casquettes tout en assurant une animation pour les enfants sur les plages qui ont ainsi dansé et chanté en compagnie de clowns. Cette initiative a été parrainée par El Moudjahid, El Khabar, l'ENTV et donc l'Association des hépatites.

1 Américain sur 2 quitterait sa femme si elle prendrait du poids



C'est une étude pour le moins ubuesque qui a été révélée ces derniers jours par le quotidien L'Express et réalisée au pays de l'Oncle Sam, sur un échantillon de 70.000 personnes réunies pour AskMen et Cosmopolitan.com. Cette étude a pour but de savoir dans quelle proportion les Américains seraient prêts à quitter leur compagne (ou leur compagnon pour ces dames) dans l'hypothèse où celle-ci prendrait du poids. Le résultat est sans appel : un Américain sur deux quitterait sa partenaire en cas de prise de poids de cette dernière ! Dans le même temps, une Américaine sur cinq ferait de même. Dans un pays où l'obésité est un vrai problème de société, que penser de tels chiffres? Les Américains auraient-ils pris conscience des difficultés que représentent le sur-poids.

Des couches bébés envoyées à Carla Sarkozy pour ne pas être licenciés



Des salariés de l'usine Ontex ont envoyé des dizaines de couches pour bébés à Carla Bruni-Sarkozy pour protester contre la délocalisation de leur entreprise. Enceinte, Carla Bruni-Sarkozy ne sera pas en rade de couches pour bébés cette année. Les salariés de l'usine Ontex située à Villefranche-sur-Saône dans le Rhône, lui ont en effet envoyé mercredi matin un paquet de 187 couches par poste. Seulement, il ne s'agit pas d'un simple acte de générosité, mais d'une protestation contre la délocalisation de leur usine à l'étranger qui laissera 187 salariés sur le carreau. Un délégué syndical a expliqué l'action comme cela "On s'est dit qu'il serait intéressant de lui envoyer les dernières couches fabriquées en France pour lui rappeler que le plus gros marché du groupe Ontex, c'est le marché français". La production d'Ontex devrait être délocalisée "en République Tchèque et en Allemagne où les coûts sont moins élevés".

Dixit

Bouabdallah Ghlamallah :



"Les imams doivent refléter la véritable image de l'Algérie, d'autant que le peuple algérien vit dans la sérénité contrairement à ce que certains médias étrangers veulent faire croire, c'est pourquoi ils doivent respecter les enseignements de la religion musulmane."

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS

La carte CIB pour payer son ticket de métro

Dans quelques mois, il sera possible d'effectuer une réservation d'avion, payer son essence ou acheter son ticket de métro avec sa carte interbancaire (CIB), a annoncé la directrice de la Satim, Nawel Benkritly. Ce projet, a-t-elle souligné, sera possible avant la fin de l'année en cours.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Mais, avant cette échéance attendue par les détenteurs de cartes CIB, les retraits à partir des distributeurs automatiques de billets (DAB) vont doubler de capacité avec l'introduction en cours de la nouvelle coupure du billet de banque de 2.000 dinars, a-t-elle affirmé à l'APS. M^{me} Benkritly, qui a indiqué que chaque DAB contient quatre «cassettes» de billets, a souligné qu'on pourrait désormais, en effectuant un seul retrait, avoir jusqu'à 80.000 dinars, à savoir 40 billets de 2.000 dinars, au lieu d'une limite à 40.000 dinars/par retrait (40 billets de 1.000 dinars) auparavant à condition que le plafond de la carte et le solde du porteur le permettent.

Seuls 80 DAB sur les 1.500 existants



Les différentes applications de la carte CIB seront enfin exploitées.

au niveau des agences bancaires et postales en Algérie, sont actuellement alimentés en billets de 2.000 dinars, en attendant l'élargissement de l'opération qui est en cours, a-t-elle ajouté. L'utilisateur d'un DAB peut évidemment effectuer plusieurs retraits successifs pour avoir la somme voulue, à condition qu'elle ne dépasse pas le plafond du porteur attribué par sa banque et qui peut atteindre 80% de son salaire, a-t-elle souligné.

Interrogée sur le niveau de revenu exigé pour l'octroi de la carte «Gold», qui permet un retrait plus important par rapport à

la carte «Classic» ainsi que sur les retards de délivrance déplorés généralement par la clientèle, la même responsable a précisé que «ces questions sont des prérogatives exclusives des agences bancaires», la Satim n'ayant pour mission que la mise en place et le développement de ces produits.

Par ailleurs, M^{me} Benkritly, qui a reconnu que l'utilisation des terminaux de paiement électroniques (TPE) «peine à démarrer», a précisé par ailleurs qu'un plan de développement est en cours d'élaboration en collaboration avec la place bancaire pour dynamiser le déploiement des TPE et l'utilisation des cartes de paiement par les commerçants.

Jusqu'à ce jour de 800.000 cartes CIB sont distribuées aux utilisateurs, en plus d'un peu plus de 3.000 TPE installés, notamment chez des pharmacies, bijouteries, grands magasins de vêtements, supermarchés, pizzerias et restaurants, a-t-elle indiqué. D'ici la fin de l'année 2011, la

Satim table sur 200.000 nouvelles CIB, l'installation d'une centaine de DAB et de quelque 2.000 TPE supplémentaires. «On espère arriver à 5.000 TPE, 1.600 DAB et un million de CIB», a-t-elle dit. Les commerçants, selon elle, gagneraient énormément en utilisant les TPE : «Ils auront une meilleure traçabilité et sécurité de leur argent, une comptabilité interne automatique et un paiement garanti».

Les stations service implantées sur l'autoroute Est-Ouest, seront équipées en TPE, a-t-elle fait savoir. Un projet en collaboration avec la BEA (Banque extérieure d'Algérie) pour la validité des cartes CIB dans les stations service de Naftal, où sont déjà utilisées les «cartes carburants» délivrées pour les clients de la même banque. En outre, un projet portant sur la mise en service de DAB au niveau des stations du métro d'Alger et du tramway est également en cours de réflexion, selon M^{me} Benkritly.

M. B.

MÉTRO D'ALGER

La station d'El Hamma ouvre ses portes au public

PAR AHMED BOUARABA

La journée d'information sur le métro d'Alger, avant sa réception et sa mise en marche, tenue jeudi dernier à la station d'El Hamma, a connu un grand afflux du public. Même des étrangers, notamment africains, étaient au rendez-vous pour y découvrir ce « chef-d'œuvre », ont-ils estimé.

« A première vue, c'est un chef-d'œuvre. Belle station, rien à dire, rien à envier aux métros européens », a déclaré à l'APS Mourad Belkacemi, douanier, faisant allusion au métro parisien qu'il a déjà emprunté. « Voir une station pareille est un plaisir, c'est une satisfaction de voir ce projet aboutir », s'est réjoui, pour sa part, Bouzidi Lounès, cadre supérieur dans une entreprise pharmaceutique, qui s'est dit avoir été « désespéré » à un moment, de ne pas voir le projet aboutir après deux décennies. Complètement revêtu de faïence avec des escaliers mécaniques menant vers les quais, cette station a été réalisée selon un design très raffiné, a-t-on constaté. Pour autant certains visiteurs, à l'image de Maloum Kamel, pour qui le métro n'est pas une découverte pour avoir longtemps vécu en France, estiment que « l'esthétique n'est pas très recherchée ». Selon ce cadre supérieur à la retraite : « Ce qui importe, c'est l'utilité du métro au quotidien ». De son côté, Ayachi Zahia, femme au foyer, a estimé que « ça sera un grand événement de voir le métro

fonctionner prochainement ». Les enfants n'ont pas été en reste dans cette « petite générale » de l'ouverture du métro d'Alger. Des tee-shirts et des casquettes portant le sigle du métro ont été distribués aux enfants, ravis de l'aubaine. Notons également que parmi les très nombreux visiteurs il y avait même des étudiantes mozambicaines venues « découvrir le métro d'Alger ». Le fonctionnement du métro d'Alger est prévu sept jours sur sept de 5h du matin à 23h. Selon Pascal Garret, directeur général de la RATP El-Djazaïr, « il sera utilisé au maximum de ses capacités durant les heures de pointe et transportera jusqu'à 22.000 voyageurs par heure ». D'une longueur initiale de 9,5 km, le métro d'Alger devra desservir dans une première phase dix stations situées dans les communes de Bachdjarah, El Magharia, Hussein Dey, Sidi M'hamed et Alger-Centre. Rappelons que le ministre des Transports, Amar Tou, avait récemment déclaré que sa réception provisoire « se fera le 31 octobre prochain ». En attendant, la RATP El-Djazaïr va procéder, à partir du 8 septembre prochain et pendant quatre semaines, à la marche à blanc du métro.

A. B.

Sous la Plume

Les prouesses du paiement électronique

PAR SORAYA HAKIM

La carte interbancaire existe déjà depuis plusieurs années mais pour ses détenteurs son utilisation ne sert qu'à retirer des billets du distributeur automatique. Autrement dit une sous-utilisation de cette petite carte à puce qui

éviterait pourtant bien de désagréments à ceux qui la possèdent comme se trimballer avec des sommes astronomiques au risque de tenter le diable, pour une certaine délinquance, et qui vise à permettre une plus grande aisance avec la monétique. Voilà qu'aujourd'hui, une bonne résolution vient d'être prise par la Satim énoncée de la bouche de sa directrice, la carte CIB pourra être utilisée pour payer son billet d'avion, son ticket de métro qui sera en circulation prochainement et même son essence ! Quel bonheur. Plus besoin de manipuler des liasses de billets crasseux où les germes pullulent, ou encore de tomber sur un faux billet qui peut être refilé sciemment ou fortuitement aussi bien par le commerçant que par celui

qui achète. Par ce procédé usuel dans beaucoup de pays de la planète, nous devenons à notre tour une société moderne avec un procédé facile à utiliser et sécurisé. La solution monétique installée à la Satim, repose sur une infrastructure de

paiement sécurisée et totalement compatible, de bout en bout, avec la norme EMV (Europay Mastercard Visa), permettant, ainsi de se prémunir de toute tentative de fraude connue à ce jour et de démarrer le paiement en conformité avec les standards internationaux en la matière. Question à 10 DA, pourquoi les commerçants boudent-ils ce mode de paiement ?

Tout de go on vous répondrait : pour échapper au Fisc. En attendant les terminaux de paiement électroniques qui peinent à démarrer, les billets et les pièces ont de beaux jours devant eux avant de pouvoir concrètement acheter son ticket de métro en ligne ou de faire sa réservation d'avion.

S. H.

« Question à 10 DA, pourquoi les commerçants boudent-ils la carte CIB ? Tout de go on vous répondrait : pour échapper au Fisc... »

OMRA DURANT LE RAMAGHAN Vols supplémentaires d'Air Algérie

Air Algérie renforcera, durant le Ramadhan, ses vols vers les Lieux Saints de l'Islam au plus grand bonheur des pèlerins désireux accomplir le rite de la Omra. La compagnie nationale a assuré qu'un nombre suffisant de vols Omra est mis en place pour ce mois sacré. «Des vols supplémentaires sont injectés au fur et à mesure de la réception des accords de slots délivrés par les autorités de l'aviation civile saoudienne», indique un communiqué d'Air Algérie. « Dans la limite des autorisations accordées, un nombre suffisant de vols Omra est mis en place pour le mois de Ramadhan », ajoute la compagnie aérienne, qui précise que ces vols seront assurés par les propres avions de la compagnie, ainsi que « par des avions gros porteurs, dont la capacité dépasse 300 sièges, affrétés spécialement pour cette opération ». Air Algérie, qui a précisé que le programme de vols Omra pour le mois de Ramadhan « n'a été concerné par aucune annulation », a souligné que quelques vols programmés pour le mois de Chaâbane ont été annulés en raison de la non-concordance des créneaux horaires alloués avec le programme souhaité par les voyageurs clients de la compagnie.

"TARAOUH" OUTRE-MER Une centaine d'imams dépêchés en Europe

Une centaine d'imams se rendront vendredi en France, en Allemagne, en Belgique et en Autriche pour y diriger les prières des taraouih durant le mois de Ramadhan, a rapporté l'APS. Lors d'une rencontre jeudi à Alger avec les imams, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghoulamallah, a souligné que les imams retenus se rendront aux mosquées dont les comités sont en majorité gérés par des Algériens, notamment en France qui bénéficiera du plus grand nombre d'imams, vu la forte concentration de la communauté algérienne qui y est établie. Dans ce cadre, il a appelé les imams à s'inspirer du "fiqh" pour alléger les prières du Maghreb et du Icha en les accomplissant ensemble avant les "Taraouih" pour permettre aux fidèles de récupérer, notamment les travailleurs. Dans certains pays européens, les journées de jeûne sont longues : entre 16 et 18 heures. Le ministre a également appelé les imams à refléter la véritable image de l'Algérie, d'autant que le peuple algérien vit dans « la sérénité contrairement à ce que certains médias étrangers veulent faire croire ». Ghoulamallah a également appelé les imams à respecter les enseignements de la religion musulmane. En Algérie, le mois sacré du Ramadhan sera marqué cette année par la récitation du Coran, des concours religieux et de "dourouss" avant les "Taraouih", a déclaré le ministre à la presse en marge de cette rencontre. **R. N.**

LE MAE RASSURE LES FAMILLES DES OTAGES DU MV BLIDA :

«Le contact régulièrement maintenu»

L'Etat algérien s'est déclaré jeudi, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, "pleinement mobilisé" pour la libération des otages algériens détenus depuis près de sept mois par des pirates quelque part en Somalie. Les autorités, qui disent suivre de "très près" et "avec une attention soutenue" la situation, poursuivent leurs efforts pour obtenir la libération des ressortissants algériens otages de pirates, a affirmé le porte-parole du ministère.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Il a également émis l'idée que si silence officiel il y a, comme le soutiennent certains, c'est parce que la discrétion doit être "de rigueur" dans pareilles circonstances, ne serait-ce que pour "préserver l'efficacité des efforts en cours" en vue de libérer les otages. Le contact est "régulièrement maintenu" pour obtenir cette



libération, a d'ailleurs assuré ce diplomate.

Et d'ajouter que les autorités algériennes suivent "de très près" et "avec une attention soutenue" la situation des ressortissants algériens détenus par des pirates au large de la Somalie, a déclaré le même porte-parole du ministère des Affaires étrangères. "Contrairement à ce qui a été rapporté, ce jour, par certains titres de la presse nationale, les autorités algériennes suivent de très près et avec une attention soutenue, la situation de nos ressortissants détenus par des pirates au large de la Somalie", a indiqué la même source. "Dès le 2 janvier 2011, nous avons pleinement mobilisé notre réseau diplomatique dans la région pour obtenir la libération de nos 17

compatriotes détenus à bord du vraquier M/V Blida", rappelle la déclaration du porte-parole. "Parallèlement, nous maintenons le contact avec certains de nos partenaires et nous continuons de suivre régulièrement, au sein de la cellule de suivi du ministère, la situation en relation avec un certain nombre d'intervenants dont la compagnie IBC qui est, elle, en contact quasi-quotidien avec l'affréteur étranger", a ajouté le porte-parole. En outre, l'Algérie étant le premier pays à avoir demandé, devant l'assemblée générale des Nations unies, la criminalisation du paiement de rançons dans les actes de prise d'otages, compte rester fidèle à son principe, estimant que le paiement de rançons signifie clairement l'encouragement des criminels et le financement du terrorisme. C'est dans ce sens plus précis que le chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci, avait appelé l'Afrique et la communauté internationale à se mobiliser pour mettre fin au terrorisme et à la piraterie qui déstabilisent la Somalie. Les 17 marins algériens, en compagnie d'autres sont otages de pirates somaliens depuis le 1^{er} janvier dernier. Les rares nouvelles qui parviennent font état de la détérioration de leur état de santé, au grand désespoir de leurs familles, qui multiplient les rassemblements et frappent à toutes les portes pour faire libérer leurs proches. **M. C.**

COOPÉRATION ENTRE LA RADIO ALGÉRIENNE ET L'UNICEF

Signature d'un accord-cadre

La Radio algérienne et le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (Unicef) ont signé, jeudi dernier à Alger, un accord-cadre de coopération visant à promouvoir les connaissances des familles algériennes en matière d'éducation, notamment la diffusion d'une culture des droits de l'enfant.

L'accord a été signé par le directeur général de la Radio algérienne, Tewfik Khelladi, et le représentant de l'Unicef, Manuel Fontaine.

D'une durée de cinq ans, l'accord vise également à développer les capacités des ressources humaines affectées à la Radio algérienne en faveur de l'enfance et à assu-

rer une assistance technique dans le domaine de production, ainsi que l'organisation périodique d'ateliers au profit des enfants. Les deux parties peuvent également convenir d'organiser des manifestations culturelles toujours au bénéfice des enfants, indique la Radio algérienne dans un communiqué.

Un comité de pilotage conjoint, composé de représentants des deux institutions sera mis en place, afin d'évaluer les plans d'action annuels et assurer le suivi de cet accord, relève la même source.

S'exprimant à l'occasion, Tewfik Khelladi a déclaré que la Radio algérienne est un établissement de service public

"dont les valeurs visent notamment à informer et à éduquer".

« Elle (la radio) est un lien social indissoluble et incontournable, qui se met à la disposition de la population qu'elle accompagne dans ses difficultés comme dans ses rêves et aspirations », a-t-il ajouté. Pour sa part, le représentant de l'Unicef a indiqué qu'« en matière de promotion des droits de l'enfant en Algérie, le travail avec la Radio algérienne et son réseau de radios locales nous paraît fondamental » car, il permet, a-t-il souligné, de « partager, adapter et reformuler, en fonction des contextes socioculturels bien distincts, des concepts universels ». **APS**

DÉCÈS DU JOURNALISTE ABDELALI FARAH

Hommage appuyé de Nacer Mehal

Le décès, jeudi, du journaliste et ancien responsable de plusieurs titres de la presse nationale, Amar Farah dit Abdelali, est une "immense perte" pour sa famille et pour toute la corporation, a déclaré le ministre de la Communication, Nacer Mehal, dans un hommage appuyé au défunt. C'est "une immense perte pour sa famille et pour ses amis et confrères qui ont toujours découvert en lui, durant de longues années, la fidélité et la loyauté à quoi s'ajoutaient la compétence et la rectitude", écrit M. Mehal. "Dans les fonctions

qu'il a assumées avec brio à la tête de Révolution Africaine puis d'El Moudjahid, ajoute le ministre, Abdelali Farah laissera le souvenir d'un journaliste engagé dans l'œuvre de reconstruction nationale au lendemain du recouvrement de l'indépendance, et celui d'un homme marqué par la discrétion et le don de soi pour l'intérêt commun, en parfait militant qu'il n'a jamais cessé d'être jusqu'à son dernier souffle".

Le ministre a par ailleurs adressé ses condoléances à la famille du confrère disparu en l'assurant de sa "sincère compassion" et de sa "fraternelle solidarité" pour la perte d'un "si

valeureux patriote". Le défunt, qui s'est éteint des suites d'un accident vasculaire cérébral à l'âge de 75 ans, a dirigé successivement l'hebdomadaire Révolution africaine, le quotidien An-Nasr, et le quotidien El Moudjahid, dans les années 70 et le début de la décennie 80. Il a terminé sa carrière à l'hebdomadaire Révolution africaine.

Ancien moudjahid, il avait également accompli un mandat de député à l'Assemblée populaire nationale.

L'enterrement a eu lieu hier au cimetière Garidi après la prière du Dohr.

APS

JOURNÉE MONDIALE DE L'HÉPATITE

Quelque 1,5 million d'Algériens atteints

L'association nationale SOS Hépatite a indiqué qu'environ 1,5 million de personnes sont infectées par le virus de l'hépatite en Algérie à l'occasion de la journée mondiale de «ce fléau connaît une très grande propagation dans le monde et l'Algérie n'est pas à l'abri de ce phénomène, d'où le nombre important de personnes infectées dans notre pays», a affirmé le président de l'ANHC, le P^r Bouallag Abdelhamid, lors d'une journée d'information et de sensibilisation contre ce fléau.

PAR RAYAN NASSIM

«Le plus grave est que ces personnes ignorent en général qu'elles portent le virus et le découvrent par hasard et à un stade tardif», a-t-il déploré.

Il a estimé qu'une «bataille» d'information et de sensibilisation était nécessaire pour faire face à cette maladie, la prévention étant le moyen «le plus efficace» pour arrêter sa propagation.

L'hépatite B «constitue un fardeau pour la santé publique en Algérie», a précisé le P^r Bouallag, précisant que cette infection «se développe en cirrhose qui peut dégénérer en un cancer du foie. Il faut savoir que les voies de transmission du virus se font par le sang à cause de l'utili-



Un projet de lutte contre l'hépatite, qui date de 2005, attend toujours sa mise en œuvre...

sation collective de tout objet qui peut être contaminé, relevant que le plus grand nombre d'infections est contracté dans les cabinets dentaires.

Pour faire face plus efficacement à cette maladie, le président de l'ANHC a lancé un appel au ministère de la Santé pour mettre en exécution le plan national de lutte contre l'hépatite qui a été mis sur pied en 2005. «Le ministère de la Santé avait élaboré en 2005 un projet de plan national de lutte contre l'hépatite qui n'a pas encore été mis en œuvre, hormis la recommandation enjoignant les chirurgiens-dentistes à se doter d'autoclaves», a-t-il dit.

Le professeur a souhaité que le ministère de la Santé s'implique «plus sérieusement» dans le suivi de ce fléau, en participant à cette campagne de sensibili-

sation, et en dotant les spécialistes des moyens nécessaires pour traiter cette maladie plus efficacement. Le P^r Bouallag a indiqué que s'il n'y a pas une réelle prise en charge de l'hépatite un sit-in sera organisé en septembre devant le ministère de la Santé pour «protester contre le non-suivi du dossier de cette maladie pourtant mortelle».

M^{me} Benkedadra Badra, représentante du ministère de la Santé, a rappelé, pour sa part, que l'Algérie avait introduit le vaccin contre l'hépatite B depuis plusieurs années et avait intégré la promotion du dépistage du virus causant la maladie «dans les 61 centres opérationnels de dépistage du VIH». Elle a annoncé, dans le même cadre, que sur instruction du ministre de la Santé, un groupe de travail mixte a été mis en

place, il y a quelques mois, en vue de l'élaboration d'un programme national intégré de lutte et de prise en charge des hépatites.

Plus de 500 millions de personnes dans le monde sont atteintes de l'hépatite, selon des chiffres avancés par l'OMS.

R.N.

CONTREFAÇON

Les articles de sport en pole position

PAR AHMED BOUARABA

Plus de 86% des articles saisis par les Douanes algériennes en 2010 concernent les articles de sport, selon un bilan de la direction générale des douanes cité par l'APS.

Ainsi, plus de 329.190 articles de sport, entre vêtements et chaussures, ont été saisis, soit 86,68% du total des saisies des produits contrefaits, indique-t-on. Les produits électroménagers contrefaits occupent la deuxième position avec 9,54%, soit 36.228 produits, suivis des pièces de rechange automobile avec 3,46% (13.130 produits) et les produits de quincaillerie avec 0,32% (1.220 produits). Il convient de préciser, dans ce contexte, que cette importante hausse des articles de sport contrefaits est due à la «forte» demande nationale sur ces produits suite à la qualification de l'équipe nationale à la Coupe du monde de football 2010. Notons que les produits contrefaits, saisis par les Douanes, proviennent de Chine avec 72,52 %, de Corée du Sud (20,63%), des Emirats arabes unis (3 %), de Hong Kong

(2,4%), de Malte (0,8%) et enfin de Turquie avec 0,7%. Pour les pays d'origine des produits saisis, la Chine occupe toujours la première place avec 94,04%, la Turquie étant en seconde position avec 2,98%. Les produits originaires de France, de Hong Kong et de Corée du Sud constituent à eux seuls 3% des saisies en 2010. Selon l'inspecteur divisionnaire des Douanes, Hannoun Mokrane, plus de 1,6 million d'articles contrefaits ont été saisis en 2010. Il a, en outre, indiqué que le pic avait été enregistré en 2008 avec 2,3 millions d'articles contrefaits. En Algérie la cartographie du phénomène est toujours la même avec la Chine comme premier pays de production et de provenance de la contrefaçon. Néanmoins, ces trois dernières années, d'autres pays européens pointent en tant que pays de provenance de la contrefaçon, comme la Turquie et Malte. La Corée du Sud est dans cette cartographie en tant que pays d'origine et de provenance. Malte et Dubaï demeurent les ports de transbordement pour la plupart des navires en provenance de Chine à destination de l'Algérie. Afin de lutter plus

efficacement contre ce phénomène, les Douanes ont engagé des mesures s'articulant particulièrement autour de la coopération avec les titulaires de Droits de propriété intellectuelle (DPI) et la formation. L'administration des Douanes s'est attelée à instaurer un partenariat avec les sociétés détentrices de DPI, à travers la signature de plusieurs protocoles d'accord en 2010. Il s'agit de trois protocoles d'accord qui ont été signés entre les Douanes et des sociétés étrangères (le groupe Imperial Tobacco limited, Legrand et Schneider electric). Ces protocoles d'accord visent à renforcer la coopération en matière de renseignement, de formation et d'assistance dans le domaine d'expertise des produits de ces sociétés. Notons, enfin, que le champ d'intervention des Douanes, qui était limité aux produits d'importation et aux produits sous surveillance douanière, a été élargi à toutes les marchandises soupçonnées d'être contrefaites sur l'ensemble du territoire (douanier) national et aussi ceux destinés à l'exportation.

A. B.

NAISSANCES EN 2010 Plus de 21.000 césariennes pratiquées

La Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya d'Alger a annoncé que plus de 21.000 naissances par césarienne sont enregistrées dans les hôpitaux de la capitale en 2010 sur 91.000 naissances médicalement assistées. D^r Warda Waran, chargée du dossier de la santé maternelle et infantile dans la wilaya d'Alger a affirmé que les établissements publics ont enregistré plus de 74.000 naissances, 22% d'entre elles par césarienne et plus de 16.000 naissances dans le secteur privé dont 29% par césarienne. Des services de santé maternelle et infantile au niveau des hôpitaux de la capitale connaissent une surcharge durant l'été qui coïncide avec les départs en congé des médecins.

Le ministère de tutelle renforce ses services de 10 professeurs gynécologues obstétriciens, 41 maîtres assistants, 77 médecins en gynécologie obstétrique, 373 médecins résidents, 55 anesthésistes réanimateurs, 23 médecins généralistes et 10 pédiatres.

S'agissant du corps paramédical, les services de gynécologie obstétrique de la capitale ont été renforcés par 117 aides anesthésistes réanimateurs, de 386 sages-femmes exerçant notamment dans les services de santé maternelle et infantile, 118 infirmières outre 100 diplômées.

Afin d'alléger la pression sur les hôpitaux d'Alger, la responsable a appelé au remboursement, par la Cnas, des frais de naissance dans les cliniques privées.

APS

CONFÉRENCE EUROMED INVEST EN SEPTEMBRE PROCHAIN EN EGYPTE

La stratégie des investissements Mena en débat

Des entrepreneurs et industriels de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), des intervenants économiques et politiques et des experts de la région aborderont les 21 et 22 septembre prochain à Alexandrie (Egypte), les opportunités d'investissement dans la Méditerranée, selon les promoteurs de cet événement

PAR AMAR AOUIMER

Pour rappel, Euromed Invest est un événement incontournable en termes, notamment, de développement des relations d'entrepreneuriat, de partenariat et d'investissements. Les gouvernements et les institutions peuvent montrer, souligne le responsable de l'organisation de ce sommet. Invest in Med, Euromed Invest est un événement économique annuel de haut lieu pour l'investissement et le commerce dans la région euro-méditerranéenne, selon un communiqué publié par les organisateurs sur un réseau économique spécialisé de la zone méditerranéenne. L'Algérie se fraie une place de choix en s'érigeant comme un investisseur potentiel dans la rive sud de la Méditerranée avec 286 milliards de dollars consacrés aux projets écono-



miques structurants durant le quinquennat 2010-2014. L'Algérie y participera dans la perspective de faire connaître ses immenses potentialités, mais également ses atouts et les opportunités d'investissement dont peuvent bénéficier de nombreux investisseurs internationaux. Ainsi, les entreprises nationales, tant publiques que privées, peuvent tisser des relations de partenariat et de joint venture avec des sociétés étrangères et tirer avantage d'une coopération mettant en relief le transfert technologique et le savoir-faire industriel et managérial. La coopération avec les pays de la rive nord de la Méditerranée peut, en effet, favoriser l'intégration économique régionale et le partenariat multiforme multilatéral mutuellement bénéfique. Les plus récentes stratégies de développement économique et industriel et les outils institutionnels pour développer et stimuler le secteur privé et contribuer à l'intégration économique de la région, seront les

points importants à décortiquer durant ce sommet euro-méditerranéen. Les industriels et entrepreneurs de divers secteurs économiques et des opérateurs économiques maghrébins et, particulièrement algériens, prendront part à cette conférence euro-méditerranéenne dans l'optique de s'imprégner des récentes technologies, des innovations techniques et des opportunités d'affaires, surtout pour ce qui est de la conclusion de contrats de partenariat industriels, notamment dans l'agroalimentaire, secteur qui intéresse bon nombre d'opérateurs algériens.

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) précise que « de nombreux opérateurs économiques algériens participeront à ce sommet pour explorer le marché européen et méditerranéen afin de s'ouvrir sur les expertises de pays européens afin de nouer des rapports débouchant sur l'investissement productif de richesses et d'emplois.

A. A.

INDEMNISATION EXCEPTIONNELLE DES FRAIS D'EXPORTATION ENGAGÉS EN 2010

Date butoir fixée au 30 septembre prochain

Le ministère de Commerce informe les opérateurs économiques que dans le cadre du soutien de l'Etat aux exportateurs, le fonds spécial pour la promotion des exportateurs hors hydrocarbures (FSPE) notamment, les demandes d'aides doivent être introduites au niveau de la direction du suivi et de la promotion des échanges commerciaux (DSPEC), dans un délai maximum de 60 jours à compter de la date de rapatriement des recettes fixée par les règlements de la Banque d'Algérie, selon un communiqué jeudi à Alger par le département ministériel de Mustapha Benbada.

Par ailleurs, s'agissant des exportations réalisées auparavant, et mis à part les dossiers déposés après le 1er janvier 2011, poursuit la même source, le ministère du commerce peut continuer à prendre en charge les dossiers de remboursement pour les expéditions effectuées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2010, avec une échéance de dépôt de dossiers fixée au 30 septembre prochain comme échéance ultime. Les exportateurs sont ainsi avertis pour constituer les dossiers de remboursement des frais engagés à l'occasion des expéditions d'exportations effectuées durant l'année 2010, avant cette date fatidique, soit un délai de 60 jours environ. Passé ce délai, les exportateurs risquent de pas bénéficier des dispositions du fonds spécial de promotions commerciaux

(FSPEC) créée le 19 juillet 2004. Il y a lieu de signaler que l'article 7 du texte de loi portant création du FSPEC dispose expressément que « l'aide de l'état, en matière de transport est octroyée à l'exportateur, de façon uniforme pour tous les produits, hormis les déchets, les produits de récupération ainsi que les peaux brutes et préparées ou semi-finies, et ce pour toutes les destinations, au taux de 25% des coûts supportés ».

L'Etat rembourse en termes de frais engagés dans toute exportation, sauf les produits cités (déchets, produits de récupération ainsi que les peaux brutes ou semi-finies), un taux de 25% des coûts occasionnés par l'opération d'exportation.

L'article 8 prévoit quant à lui les modalités de remboursement que doit respecter tout exportateur qui a effectué une expédition afin de prétendre à l'aide de l'Etat. Ainsi il dispose clairement que « les demandes d'aide pour les opérateurs déjà réalisées, doivent être introduites, sous peine de rejet, dans un délai n'excédant pas 45 jours après la date de réalisation de l'opération objet de la demande, les documents d'expédition en faisant foi ». Les exportateurs, qui se sont exprimés durant notamment les forums d'Algex (Agence algérienne de promotion du commerce extérieur), ont rejeté de délai jugé insuffisant pour permettre la réception de la marchandise et le rapatriement des devises.

C'est ce qui induit apparemment les retards dans la constitution des dossiers de remboursement.

Ce qui décourage par ricochet toute aventure dans une opération d'exportation ; alors que le marché national offre mieux, soutiennent-ils, en termes notamment d'opportunités économiques et avec moins de risques de retours de factures impayées et de frais non remboursés. La disposition 9 est aussi importante car elle prévoit la constitution de dossiers de remboursement qu'il faut déposer à la DSPEC avant le 30 septembre prochain. Les pièces exigées dans le dossier sont « les copies du registre du commerce et de l'identifiant fiscal, la facture domiciliaire originale, le titre de transport et factures originales de transport et de transit et attestation de rapatriement des recettes pour les exportations de dattes et la déclaration douanière d'exportation définitive ». Le transport des échantillons dans le cadre des manifestations économiques à l'étranger demeure régi (article) par les dispositions de la décision numéro 91 du 30 juillet 2002 sus-visées.

Le ministère du Commerce a rappelé ainsi les modalités de remboursement des frais engagés en 2010 ainsi que les délais requis pour en faire valoir les droits des exportateurs et promouvoir les exportations algériennes hors hydrocarbures.

A. A.

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

La construction et l'urbanisme intéressent les investisseurs

Après le secteur de l'automobile où Hyundai a réalisé une forte percée sur le marché algérien depuis plus de 15 années déjà, les industriels et investisseurs sud-coréens ont exprimé leur disponibilité à opérer en Algérie afin de développer des projets de partenariat.

Outre les secteurs de l'électronique et de l'informatique et bien d'autres produits technologiques de Corée du Sud qui sont des créneaux bien ancrés en Algérie, le secteur de la construction et de l'architecture urbanistique pourrait constituer un autre domaine de partenariat gagnant-gagnant entre les entreprises algériennes et les firmes de Corée du Sud.

En effet, l'ambassadeur de Corée du Sud en Algérie, Choi, Sung-joo, a indiqué, il y a deux jours, à Médéa que les entreprises sud-coréennes "vont s'intéresser encore davantage" au secteur de la construction en Algérie, à travers la conclusion d'autres contrats de réalisation notamment dans le domaine des nouvelles villes, selon l'APS.

"L'environnement économique en Algérie est propice actuellement pour le renforcement et la consolidation des relations d'affaires entre les deux pays, notamment dans le domaine de la réalisation des nouvelles villes", a déclaré ce diplomate, en marge de sa visite au site de la nouvelle ville de Boughezoul, dont les travaux de viabilisation et d'aménagement sont conduits par un consortium d'entreprises sud-coréennes. Choi, Sung-joo a ajouté, dans ce contexte que deux importants contrats sont déjà en phase d'exécution, et concernent en l'occurrence les projets de villes nouvelles de Sidi-Abdellah (Alger) et Boughezoul (Médéa).

L'aménagement du territoire et l'environnement sont deux axes importants dans lesquels les deux pays peuvent asseoir une coopération fructueuse. Exprimant le souhait de voir les relations algéro-sud coréennes "s'approfondir davantage et s'élargir à d'autres secteurs", l'ambassadeur a affirmé que "le gouvernement sud coréen compte développer ses relations avec la partie algérienne et tirer profit du climat des affaires actuelles pour accompagner la dynamique économique enclenchée depuis quelques années en Algérie, à la faveur des différents programmes quinquennaux".

"Les opportunités qu'offre le marché algérien doivent nous inciter à multiplier nos investissements", a indiqué le diplomate, soulignant l'impérative nécessité pour les entreprises sud coréennes de saisir ces opportunités et renforcer leur présence sur le marché algérien, grâce à une diversification des investissements.

Le climat des affaires est devenu attractif pour les investisseurs du Sud-Est asiatique dont les délégations d'hommes d'affaires continuent toujours d'effectuer des visites en Algérie pour s'enquérir des conditions d'investissement.

Choi, Sung-joo a affirmé que l'intérêt porté par les entreprises sud coréennes au marché algérien s'est traduit, ces dernières années, par une diversification des investissements autre que dans le domaine de la construction, citant, à ce propos, les projets de production de semences de pomme de terre, à Tiaret, ou encore les projets pilotes de stations d'élevage de crevettes à Skikda et à Ouargla.

Échanges commerciaux de plus de 3,5 milliards dollars

En sus des contrats décrochés par la partie sud coréenne dans le domaine de la rénovation et la modernisation des installations de plusieurs complexes pétrochimiques du pays, la Corée du Sud envisage de développer son partenariat avec l'Algérie dans le domaine de la construction automobile, a révélé ce diplomate qui fait état, dans ce contexte, "d'un début de réflexion" au niveau de la firme automobile Hyundai pour passer du stade de la commercialisation à la fabrication.

"Ce projet est encore au stade de maturation", a-t-il indiqué, avant de préciser que ce projet "pourrait éventuellement déboucher sur une formule où les deux parties en tireraient un grand bénéfice".

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Corée du Sud ont dépassé 2 milliards dollars en 2009 tandis que le montant enregistré durant l'année 2010 est de l'ordre de 3,5 milliards dollars dont 1 milliard concerne les exportations algériennes, principalement des produits inhérents aux hydrocarbures (pétrole et gaz).

A. A.

ORAN, SOIRÉES ESTIVALES

Le boulevard Dubaï détrône le Front de mer

Le programme spécial "Été 2011" qui promettait de redonner à la ville d'Oran toute sa splendeur, reste quelque peu timide face à l'immense besoin à satisfaire en matière d'animation culturelle.

Les actions initiées par les différents partenaires, l'Office des arts et de la culture de la ville d'Oran ainsi que la direction de la Culture, visant pour l'essentiel à meubler ce vide culturel qui a longuement caractérisé la cité, demeurent à l'heure actuelle en deçà des attentes. Oran retrouve son lustre d'antan à Akid Lotfi, un quartier situé à l'est d'Oran devenu, en ces suffocantes soirées d'été, la nouvelle destination "tendance" des Oranais volant ainsi la vedette à l'emblématique Front de mer, fierté d'El Bahia en matière d'anim-

tion nocturne.

La nuit, ce boulevard surnommé "Dubaï", qui se distingue par ses palmiers et ses carrés de gazon, se transforme en une esplanade grouillante de monde.

Cette artère piétonne semble détrôner le fameux boulevard Front de mer, appelé communément "balcon d'Oran", avec ses lumières, son jet d'eau, ses nouvelles enseignes commerciales, ses stands de produits d'artisanat et ses diverses attractions qui font le bonheur des flâneurs.

"C'est un lieu idéal pour décompresser après une journée de labeur", souligne avec enthousiasme un juilletiste, qui se dit heureux de voir cette animation nocturne.

C'est tard dans la nuit que ce boulevard commence à s'animer avec l'arrivée de jeunes et de familles entières pour trouver une véritable ambiance de fête foraine, notamment avec la présence de vendeurs de pop corn et de brochettes.

Pour les plus traditionnels des promeneurs, une «kheima» est érigée au cœur de cet espace pour siroter un verre de thé à la menthe ou encore s'offrir une glace. "C'est un plaisir de s'attabler dans ce décor exotique", confie une émigrée rencontrée sur les lieux en compagnie de ses enfants. Pour elle, cet endroit "n'a pas d'égal" à Oran et "n'a rien à envier" aux sites balnéaires de cette ville pour les virées nocturnes.

Les enfants y trouvent également leur bonheur en faisant la queue, avec leurs parents, pour prendre "Bouyouyou" le fameux train touristique qui est à lui seul la principale attraction.

Ce train à pneumatiques tire son nom d'un train à vapeur qui a cessé de siffler en 1949 après avoir longtemps relié Oran à la commune thermale de Hammam Bouhadjar sur 70 km.

Animation culturelle timide face à une demande grandissante

Le boulevard "Dubaï", devenu populai-



re, mérite d'être pris en charge en matière de programmation culturelle, a fait remarquer Fatiha, une jeune Oranaise établie en Italie. "L'installation d'une scène pour des spectacles de rue pourrait le hisser au rang des prestigieux sites de promenade", a-t-elle suggéré.

En l'absence d'animation programmée, de jeunes visiteurs improvisent des concerts de karkabou, de derbouka pour égayer la foule. Des sons qui se mélangent aux klaxons de cortèges nuptiaux de passage et aux excès de décibels "lâchés" par la musique des vendeurs, créant parfois une cacophonie.

Le Ramadhan s'annonce plus animé à l'est d'Oran

Comparativement aux années précédentes et au regard du flux d'émigrés enregistré dernièrement à Oran, le mois de

Ramadhan s'annonce plus animé dans cette partie de la ville.

Aux alentours, la présence des cafétérias, pizzerias, crémeries et autres locaux de pâtisseries orientales déjà bondés de clients, donnent un avant-goût de ce que sera l'animation dans ce quartier durant le mois sacré de Ramadhan.

L'amorce d'un nouvel urbanisme semble créer un nouveau centre-ville en pleine métamorphose. La réalisation du boulevard "Millénium", de trémies, la mise à niveau de la route de Canastel en prolongement du pont Zabana, le renforcement de l'éclairage public et la réalisation d'équipements d'excellence (Centre des conventions, hôtel "Meridien", cafétérias et restaurants huppés, etc...) font aujourd'hui que l'est d'Oran mérite le détour.

APS

BLIDA

Préparation de la rentrée scolaire à l'ordre du jour

La préparation de la prochaine rentrée scolaire est à l'ordre du jour à Blida où les autorités locales s'attendent à la mise en œuvre des priorités à tous les niveaux pour assurer le bon déroulement de la rentrée 2011-2012 et donner à chaque élève les moyens de réussir.

Le secteur de l'Education de la wilaya sera renforcé, lors de la prochaine rentrée scolaire, par trois lycées, cinq CEM et quatre écoles primaires auxquelles s'ajouteront 54 classes qui bénéficient de travaux d'extension.

Le secteur bénéficiera également de six demi-pensionnats et 11 cantines scolaires qui ouvriront leurs portes aux scolarisés.

S'agissant de l'opération de réhabilitation des infrastructures ayant subi des dégradations, la wilaya de Blida a bénéficié, à la faveur de l'exercice 2011 d'une enveloppe de 150 millions DA destinée à la remise en état de 17 écoles primaires, 10 CEM et 8 lycées.

Lors d'une récente visite d'inspection effectuée à travers 16 communes de la wilaya et consacrée entièrement au secteur de l'Education tous paliers confondus, le wali, Mohamed Ouchen a mis l'accent sur l'impérative nécessité de "renforcer le secteur par de nouvelles réalisations à même de permettre aux élèves d'avoir les meilleures conditions de scolarisation et mettre un terme à la double vacation".

Le chef de l'exécutif a également longuement évoqué à cette occasion le problème de surcharge des classes qui constitue, selon lui, un "handicap majeur dans la réussite de l'élève", exhortant ainsi les responsables en charge du secteur à œuvrer pour la mise en place de toutes les commodités devant aider à assurer l'épanouissement des élèves.

APS

RELIZANE, TRAITEMENT DES EAUX

Réalisation de deux nouvelles stations



Les travaux de réalisation de deux stations de traitement des eaux pour renforcer l'approvisionnement du chef-lieu de wilaya de Relizane et de la nouvelle ville Benadda-Benaouda, située dans la périphérie sud de la ville, ont été lancés dernièrement à Relizane, a-t-on appris du directeur de l'hydraulique par intérim.

Benaouda Saïd Bekkouche a indiqué que la première station est implantée dans la ville de Relizane avec un débit de 200 litres/seconde, soulignant que sa livraison est prévue après 16 mois, en plus d'un réservoir d'une capacité de 5.000 m³.

Cet ouvrage hydraulique, deuxième du genre au niveau chef-lieu de wilaya, permettra de doubler le volume de la production d'eau estimée actuellement à 18.000 m³/j et qui s'avère insuffisante pour satisfaire les besoins sans cesse croissants de la population de Relizane estimée à plus de 123.000 âmes, a-t-on ajouté de même source. D'un débit de 40l/s, la deuxième

station, en cours de réalisation dans la nouvelle ville Benadda Benaouda, sera livrée dans un délai de huit mois.

Ce projet comporte aussi la réalisation d'un réservoir d'une capacité de 1.000 m³ devant alimenter 30.000 habitants de cette cité qui s'approvisionnent actuellement par le biais de la station de traitement recevant l'eau du barrage de Sidi M'hamed Benaouda.

En plus des deux projets précités, plusieurs régions de la wilaya enregistrent, depuis deux mois, des travaux de réalisation de châteaux d'eau d'une capacité oscillant entre 2.000 et 5.000 m³ afin de pallier le déficit exprimé par certaines collectivités locales en matière d'AEP. La wilaya de Relizane bénéficie actuellement d'un quota de 105.000 m³/j qu'elle distribue aux habitants locaux. Près de 80.000 m³ sont acheminés au profit des zones urbaines avec un ratio de 135 l/j par habitant contre 110 pour les zones rurales.

APS

RAMADHAN À CONSTANTINE

Plus de 70 agents de contrôle mobilisés

La mission de contrôle économique et de répression de la fraude, sera consolidée par la mise en œuvre du programme quinquennal de développement (2010-2014) en vue d'assurer une meilleure protection du consommateur.

PAR BOUZIANE MEHDI

Plus de 70 agents de contrôle de la qualité et des pratiques commerciales, seront mobilisés dans la wilaya de Constantine durant le mois de Ramadhan, ciblant 45.000 commerces répartis à travers les douze communes, a-t-on appris, mercredi, à la Direction du commerce.

Ce programme spécial Ramadhan a été mis en place pour lutter contre toute forme de spéculation, à l'origine de la flambée injustifiée des prix, a indiqué Yazid Denni, cadre à la Direction du commerce.

Ces agents, explique l'APS, sont organisés en 37 brigades, dont 17 sont chargés de vérifier les pratiques commerciales et les 20 autres ont pour mission le contrôle des prix et la répression des fraudes en plus du contrôle des conditions d'hygiène et de conservation des produits alimentaires soumis à la vente, a-t-on expliqué.

Des brigades mixtes seront également appuyées par les services de la santé, de la sûreté nationale, du commerce ainsi que des inspecteurs vétérinaires (services agricoles) pour le contrôle des produits sensibles à l'instar des viandes, des poissons et de la pâtisserie afin de protéger la santé du consommateur. Il s'agit bien sûr aussi



de veiller au respect des prix subventionnés par l'Etat des produits de large consommation.

M. Denni a, en outre, souligné que les opérations visant le contrôle des pratiques commerciales et la répression des fraudes, dans les marchés à grande fréquentation, implique une présence accrue et permanente d'agents de contrôle, tout au long du mois sacré, en l'occurrence les marchés de Boumezzou et de Bettou au centre-ville de Constantine. Le programme quinquennal prévoit le renforcement des services de contrôle par le recrutement de plus d'une centaine de nouveaux agents durant la période 2010-2011. Grâce à ce programme, les dispositifs de contrôle seront ren-

forcés parallèlement avec l'intensification du réseau des laboratoires et la mise en place des moyens de transport destinés aux services de contrôle, a-t-il ajouté, soulignant que ces mesures viennent renforcer celles prises par les assemblées populaires communales en collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale pour l'éradication des marchés informels. La direction du commerce a, pour rappel, organisé une caravane de sensibilisation et d'information sur les intoxications alimentaires laquelle avait sillonné, du 3 au 8 du mois en cours toutes les communes de la wilaya.

B. M.

AMÉLIORATION DU CADRE URBAIN DES CONSTANTINOIS

Une enveloppe complémentaire de 10 milliards de dinars



Une enveloppe de 10 milliards de dinars vient d'être retenue dans le cadre d'un programme complémentaire pour l'amélioration du cadre urbain dans les différentes agglomérations et cités de la wilaya de Constantine, a-t-on indiqué mercredi auprès de la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).

Les chantiers devant être lancés incessamment cibleront une trentaine de sites

situés dans les régions d'Aïn Nehas (Khroub), Hama Bouziane, Didouche Mourad et Aïn Abid, entre autres, a-t-on précisé de même source, faisant part également du lancement dans le cadre de ce programme supplémentaire d'une vaste opération de "relookage urbain" des deux nouvelles villes Ali-Mendjeli et Massinissa (Khroub). La résorption du déficit en voiries et réseaux divers dont souffrent plu-

sieurs communes de Constantine constitue le "défi principal" que s'attellent à relever les responsables de la DUC dans le cadre de ce programme, insiste-on. La réalisation des routes, de voiries et des réseaux divers, l'éclairage public et la création d'espaces verts et des aires de jeux figurent parmi les autres opérations qui seront concrétisées dans le cadre de ce programme, selon la DUC. Ces opérations visent à rendre le cadre de vie agréable et à offrir aux habitants des espaces de repos et de détente dans leurs propres quartiers, relèvent les responsables de l'urbanisme, précisant à ce propos que les études de réalisation de 108 opérations d'amélioration urbaine inscrites dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 sont "fin prêtes" et que les travaux d'aménagement seront lancés "prochainement". Un budget de 48 milliards de dinars a été alloué dans le cadre de ce programme qui devra cibler outre les grands centres urbains de la ville de Constantine, plusieurs autres agglomérations et lotissements situées dans les douze communes que compte la wilaya, a-t-on noté.

APS

BENI SAF

3 nouvelles opérations au profit de l'École de pêche

Trois nouvelles opérations de développement viennent d'être inscrites au profit de l'école de formation technique de pêche et d'aquaculture (EFTP) de Beni Saf dans le cadre de l'exercice 2011, a annoncé le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Ain Temouchent Abdelkader Zidi. D'un montant global de plus de 260 millions de dinars, ces actions concernent la réalisation d'un banc d'essai de moteurs avec bassin de formation, un centre de sécurité et un simulateur pour les moteurs, a précisé M. Zidi. Inscrit hors plan quinquennal, le projet de centre de sécurité, concerne la formation des professionnels dans le domaine de la sécurité maritime où "une forte demande a été recensée", a-t-il ajouté. Cette formation était assurée, auparavant, sous forme de stages bloqués sanctionnés par un "certificat de base". Cette école a lancé, en mai 2009, une nouvelle option dite "sécurité à la navigation" ou certificat de base qui a suscité l'intérêt d'une première promotion de 60 professionnels, a-t-on rappelé. Le certificat de base ou certificat de survie a pour objectif l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes destinés à préserver l'intégrité physique des gens à bord d'un navire. Pour rappel, l'Algérie est membre de l'OMI (Organisation maritime internationale), notamment pour la norme "STCW-F", première convention internationale sur les normes de formation des gens de mer dans le but d'améliorer la sauvegarde de la vie humaine en mer. Dans les mois à venir, il sera pratiquement interdit à un marin sans formation de prendre la mer, a-t-on annoncé. Cette école sera renforcée, dès la prochaine rentrée par de nouvelles places pédagogiques et d'hébergement, puisque l'ensemble des réserves formulées pour le projet d'extension ont été levées. Il s'agit notamment de la tuyauterie d'eau potable, des rideaux et autres équipements, a-t-on signalé. D'une enveloppe de plus de 70 millions de dinars, ce projet dotera l'école de 200 places nouvelles, outre un amphithéâtre et un restaurant, entre autres. Ces structures sont en cours d'équipement, a-t-on encore indiqué de même source.

ORAN

Tracé du tramway et indemnités...

Des commerçants, affectés par les travaux de réalisation du tracé du tramway, demandent "une révision du montant des indemnités", a indiqué mercredi à Oran le coordinateur du bureau d'Oran de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Parmi la "majorité" des commerçants touchés par les travaux, "seuls 15% ont accepté d'être indemnisés", a indiqué à la presse Mouad Abed, estimant que le montant de l'indemnisation attribué "est loin de compenser les commerçants qui sont situés sur le tracé du tramway en cours de réalisation". M. Abed a relevé, dans ce contexte, que 314,5 millions de dinars ont été débloqués pour les 164 dossiers traités par la direction des domaines de la wilaya. Ce montant a été calculé sur la base d'une étude d'évaluation des compensations fixant à 14 mois également la période des travaux sur les tracés du tramway, a-t-il expliqué, avant d'ajouter que "l'indemnisation mérite d'être ouverte également aux commerçants qui exercent dans les ruelles adjacentes aux travaux du tramway". Il a annoncé en outre la création d'une cellule de crise pour accompagner les commerçants, artisans et professionnels par le bureau d'Oran de l'UGCAA. Il a été suggéré, dans ce contexte, la création d'une "Commission d'indemnisation à l'amiable", composée de représentants de la Chambre de commerce et de l'artisanat, des présidents des APC d'Es-Sénia, Oran, Bir El Djir et Sidi Chahmi, du maître d'ouvrage, du Syndicat des commerçants et de l'ordre des experts comptables. "L'indemnisation doit comprendre tous les dommages causés par les travaux. Le chiffre d'affaires doit prendre en compte toutes les charges", a-t-il dit. Pas moins de 267 dossiers d'indemnisation ont été déposés au niveau des services concernés, a-t-il ajouté.

APS

3^E PROCÈS DE BEN ALI POUR CORRUPTION ET FRAUDE

Le Président déchu condamné à seize ans de prison

Zine El-Abidine Ben Ali a été condamné, jeudi 28 juillet, par contumace, à seize ans de prison pour corruption et fraudes immobilières, dans deux affaires d'achat et cession de terrains immobiliers au début des années 2000.

Ce troisième procès de l'ancien président tunisien, qui visait également deux de ses proches, pour corruption et fraudes immobilières avait été reporté la semaine dernière, à la demande de la défense rapporte le journal Le Monde.

Nesrine, l'une des filles de l'ancien chef d'Etat, a été condamnée à huit ans de prison et son gendre Sakhr Al-Materi, à seize ans de prison pour les deux dossiers, qui ont trait à l'achat et à la cession de deux terrains immobiliers dans un quartier huppé de Tunis. L'ancien prési-



dent tunisien est accusé d'être intervenu personnellement pour permettre à son gendre d'acheter et de vendre les deux lots de terrain, situés aux Berges du Lac.

"C'est une perte pour l'Etat et le bien public. Nous réclamons la peine la plus lourde", a déclaré le représentant du procureur après la lecture des chefs d'incul-

pation. Selon une source judiciaire, Ben Ali et ses proches risquent entre cinq et quinze ans de prison pour chacune des affaires. Pour la première affaire, concernant l'achat d'un terrain, Ben Ali et ses deux proches ont été également condamnés à verser 30 millions de dinars (environ 15 millions d'euros) chacun. Ils sont également condamnés à verser collectivement 20 millions de dinars (10 millions d'euros) de dommages et intérêts à l'Etat. Dans le deuxième dossier, le président déchu et son gendre doivent verser chacun 14 millions de dinars, et, ensemble 5 millions de dommages et intérêts.

La cour a rendu son verdict à l'issue d'une demi-journée d'audience et plusieurs heures de délibération. Chassé de Tunisie le 14 janvier par une révolte populaire, Zine El-Abidine est réfugié en Arabie saoudite. L'ex-président a déjà été condamné à un total de plus de cinquante ans de prison dans deux précédents procès en juin et juillet. Sakhr Al-Materi, le gendre préféré de Ben Ali, est quant à lui réfugié au Qatar.

R. I.

SYRIE

Explosion sur un oléoduc près de Homs

Une explosion a secoué hier à l'aube un oléoduc près de la ville syrienne de Homs (Centre), a rapporté l'agence de presse Sana. Selon l'agence, il s'agit d'une "bande subversive qui a visé l'oléoduc près de Homs à l'aube et a déclenché un engin explosif artisanal dans la région de Tell Kalakh (centre)". L'explosion a causé un cratère de 15 mètres de diamètre et provoqué une fuite de pétrole sur l'oléoduc, a-t-elle ajouté.

AFGHANISTAN

11 personnes tuées dans l'explosion d'une mine artisanale

Onze personnes ont été tuées par l'explosion d'une mine artisanale au passage du minibus qui les transportait dans la province méridionale du Helmand, a annoncé vendredi le chef du 205^e Corps d'armée déployé dans la région, le général Sayed Malook. Tous les occupants du véhicule, qui se dirigeait vers la capitale provinciale Lashkar Gah, ont été tués, a-t-il ajouté. Lashkar Gah est l'une des sept premières zones du pays où l'Otan a transmis en juillet la responsabilité de la sécurité aux forces afghanes. "Une mine improvisée a explosé dans le district de Nahri Sarraj, au passage d'un minibus transportant des passagers, en route vers Lashkar Gah", limitrophe du district en question, a déclaré le général Malook. "Il y avait 11 civils dans le véhicule et tous ont été tués. Je ne sais pas si des enfants ou des femmes font partie des victimes", a-t-il dit.

APS

VASTE OFFENSIVE CONTRE MOUAMMAR KADHAFI

Les insurgés prennent 3 villes dans l'ouest de la Libye

Les insurgés ont lancé jeudi une vaste offensive contre les forces de Mouammar Kadhafi dans l'ouest de la Libye, prenant le contrôle de trois petites villes, ont annoncé des porte-parole des insurgés. Selon les rebelles, quatre de leurs combattants ont été tués et plusieurs blessés dans l'offensive, qu'ils présentent comme la plus importante dans cette région depuis le début du conflit il y a cinq mois. Les insurgés affirment également avoir capturé 18 soldats gouvernementaux et saisi des armes et des munitions. Des centaines de combattants insurgés sont descendus des montagnes Nafusa à l'aube, progressant sur une centaine de kilomètres, selon les porte-parole des rebelles Badees Fessato et Abdel-Salam Othman. Ils ont pris le contrôle de Jawsh, Ghezaya et Takout, chassant les troupes gouvernementales de ces trois localités. Ils progressaient également vers la ville de Badr et en direction de deux autres secteurs.

Jawsh est située le long d'un axe routier majeur entre la Tunisie et Tripoli à quelque 150 km de la frontière tunisienne. Ghezaya, plus proche de la frontière, avait servi de base aux forces de Kadhafi pour bombarder la ville frontalière rebelle de Nalout. Un des objectifs de l'offensive rebelle est de repousser les troupes de Kadhafi loin de la principale voie de ravitaillement reliant la frontière tunisienne aux montagnes Nafusa, qui sont contrôlées pour l'essentiel par les insurgés.

Par ailleurs, les rebelles ont annoncé avoir arrêté leur haut commandant militaire pour l'interroger sur des soupçons de liens entre sa famille et le régime Kadhafi. Abdel Fattah Younes a été interpellé dans son QG près de la ligne de front et conduit



à Benghazi, fief de l'opposition à Kadhafi dans l'est du pays, pour être interrogé, selon le porte-parole des rebelles Mohammed al-Rijali. Younes a été ministre de l'Intérieur de Kadhafi, mais a fait défection au début du soulèvement. Il était interrogé sur de possibles liens secrets entre sa famille et le régime libyen, ont précisé sous le couvert de l'anonymat deux responsables rebelles en charge de la sécurité.

Le chef militaire des insurgés tué

Abdel Fattah Younès, chef des opérations militaires de l'insurrection libyenne contre Mouammar Kadhafi, a été tué jeudi par des hommes armés, a annoncé le plus haut dirigeant de la rébellion. Ancien ministre libyen de l'Intérieur, Abdel Younès faisait partie du groupe qui porta Mouammar Kadhafi au pouvoir par un coup de force en 1969. Il avait fait défection pour rejoindre la rébellion en février dernier.

"Nous avons été informés aujourd'hui que (...) Younès et deux de ses gardes du corps avaient été abattus après sa convocation devant une commission judiciaire enquêtant sur des questions militaires", a déclaré aux journalistes Moustafa Abdel Djalil, président du Conseil national de transition (CNT), dans le bastion rebelle de Benghazi.

Certains insurgés n'ont jamais accepté de voir leur armée dirigée par un homme aussi proche de Mouammar Kadhafi jusqu'à une période récente. Abdel Younès avait été mêlé à un différend sur la direction des forces rebelles.

Moustafa Djalil a dit qu'Abdel Younès avait été tué avant de pouvoir être entendu par la commission et que le chef du groupe armé qui l'a abattu avait été arrêté. Dans la journée, une source rebelle avait rapporté qu'Abdel Younès avait été rappelé jeudi matin de Brega, mais sans pouvoir en indiquer la raison. Le bruit a couru voici peu qu'il était soupçonné d'avoir mené des discussions secrètes avec le gouvernement de Mouammar Kadhafi.



FESTIVAL DE DJOUA

L'appel de la montagne...

Lire en page 12-13



DOCTEUR OUNNOUGHÈNE

La thérapie par la musique

Lire en page 13

● HOMMAGE À MOULOU D FERAOUN AU FESTIVAL D'AVIGNON

Une pièce adaptée du «Journal» de Fouroulou

● TCHICAYA U TAM'SI DE LA POÉSIE AFRI-CAINE

Fama Diagne Sène lauréate 2011

● MUSIQUE DIWAN

Maalem Guinea envoûte le public tlemcénien

Lire en page 14

FESTIVAL DE DJOUA

L'appel de la montagne...

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À DJOUA
LARBBI GRINE

Les lampions du Festival de Djoua se sont éteints samedi après d'intenses activités qui ont duré du 16 au 23 juillet 2011. L'objectif de la manifestation est de faire entendre la voix de la montagne, une montagne hélas, de laquelle tout le monde semble avoir détourné le regard. Malgré ses insuffisances, le Festival de Djoua est un vrai festival. C'est un festival-blasphème, un festival de fous comme l'affirme Zahir L., directeur artistique de cette manifestation culturelle. De tous les festivals d'Algérie, il est le seul à ne pas puiser dans les caisses de l'Etat. Il s'appuie essentiellement sur des apports financiers d'émigrés installés en France.



Quand vous arrivez là-haut dans la montagne au lieu dit Assefah, là où finit la route goudronnée qui monte du littoral à partir de Baccarro, s'offre à vous le spectacle saisissant d'une huilerie tombant en ruines. Elle laisse voir deux pièces en métal rouillé dont le pressoir d'huile d'olives. Les gens par ici vivent dans une extrême pauvreté. Même en plein été, le pays demeure beau et verdoyant. Des broussailles et des forêts de chêne-liège couvrent le sol. Oncle Belaïd, 85 ans, a, après un long séjour en France, fait presque tous les métiers et toutes les misères. « Ah autrefois, c'étaient des vergers intarissables, on cultivait un peu de tout : fruits, légumes, blé, etc. ». « Puis la guerre de Libération est survenue, les gens ont fui massivement la région, qui pour aller se réfugier à Bejaïa, qui pour aller travailler en France, et la montagne était sans cesse bombardée » se souvient-il. Et de se remémorer encore « nous étions presque tous des charbonniers et des cultivateurs ». Pour autant on est dans l'arrière-pays immédiat de la ville (30 km environ), plus exactement dans la commune de Boukhlifa qui réunit sur son territoire deux confédérations tribales kabyles d'importance : les Aït Bimoun et les Aït Slimane dont sont issus les parents du célèbre joueur de foot Zineddine Zidane. A Boukhlifa, on nous montre l'une des deux ambulances que l'ancien joueur de l'équipe de France

offertes à l'hôpital de la ville quand il était venu rendre visite à sa famille algérienne. La colonisation en disqualifiant l'arrière-pays a eu pour effet d'amorcer l'appauvrissement général de la région. A l'indépendance ce processus s'est poursuivi d'une manière inexorable. « Nombre de villages des Aït Bimoun n'ont ni électricité, ni eau, les écoles et les centres de soin sont situés très loin, tout le monde a été contraint de déménager afin de pouvoir scolariser leurs enfants, il ne reste que quelques personnes, pour la plupart des retraités qui d'ailleurs à la fin de l'été retournent à la ville ainsi que de jeunes chômeurs qui vivent de menus métiers agricoles ou de maçonnerie. D'autres jeunes font souvent le va-et-vient, logeant dans les villages et travaillant dans la ville » soutient oncle Belaïd. Il est persuadé que ce sont « les Aït Bimoun et les Aït Slimane qui sont devenus les habitants majoritaires de Bejaïa. »

Djoua, à l'origine désigne une montagne

Au reste, le djebel Djoua a donné son nom à l'un des 62 villages qui constituent la confédération tribale des Aït Bimoun. Il est en fait encore plus élevé qu'Assefah quoiqu'il en soit très proche. Djoua domine toutes les montagnes de la région, c'est elle qui a abrité les deux premières éditions du Festival de Djoua (2009 et 2010). Simple hameau en réalité, Djoua était habité par la famille des Aït Khalfoun (Khelfaoui) qui, pendant la révolution, a enfanté nombre de maquis-

ards (famille dont est issu Bob : Boubekeur Khelfaoui, l'initiateur du festival). En 1958, les Khelfaoui ont dû abandonner le village de Djoua. Certains ont choisi le chemin de l'exil alors que la majorité est allée s'installer en ville et n'en est jamais revenue depuis. Cela dit en passant comme partout ailleurs en Kabylie la propriété est de type melk (propriété privée appartenant à la famille).

Histoire d'une errance

Le festival de 2009 s'est tenu sur les terres des Aït Khalfoun, l'année d'après, suite à des agressions qu'il aurait subies, ses initiateurs ont été contraints de le déplacer de quelques mètres à l'intérieur du même site. « On a dû casser des choses pour déloger le festival » analyse Oncle Ali, la soixantaine, ancien coffreur. Cela a dû déterminer les organisateurs explique-t-on à retirer la manifestation d'une partie des terres appartenant aux Aït Khalfoun. Le festival a, finalement eu lieu sur un emplacement à cheval sur la propriété des Aït Khalfoun et les terres relevant des domaines. « Mais encore une fois on a dû faire des sabotages, c'est pourquoi, le festival a campé cette année à Aqintoche (crête en kabyle, NDLR) » note oncle Ali.

Des associations de montagne dans la ville

A 31 ans, Abdelaziz Chaâlal a déjà dans son C.-V le titre d'ex-président de l'association du village d'Ichaâlalen situé dans le voisinage d'Assefah.

Enseignant au collège et assurant des cours de vacation à l'université de Bejaïa, il passe pour être l'intellectuel du coin. « Si les prix des fruits et légumes ont flambé c'est parce que les fellahs n'exercent plus leur métier » regrette-t-il. Afin de sortir de l'impasse, il plaide pour la réactivation du PPDRI (Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (NDLR). Lequel PPDRI a été mis sous le boisseau selon lui par la bureaucratie locale. « Il y a du travail à faire sur les retenues colinéaires et le barrage d'eau. La piste devra être goudronnée. Il faut relancer les activités individuelles par l'octroi de subventions aux éleveurs de moutons, de caprins et d'abeilles à hauteur d'une somme couvrant 10 têtes (10 caisses pour les abeilles) » affirme-t-il. Et de préciser « tout ça a été prévu normalement dans le PPDRI ». Abdelaziz Chaâlal ne semble pas être au courant des projets de développement socioéconomiques et culturels portés par le festival de Djoua. « Les associations de Djoua actives à Bejaïa, elles tiennent leur réunion là-bas, donc nous ne savons rien de ce qui se passe » dit-il. Pour oncle Ali « la délocalisation du Festival de Djoua vers Aqintoche, sur des terres appartenant aux domaines est due à un conflit autour du foncier opposant les membres de la famille Aït Khalfoun entre eux ». Ce qui est sûr, c'est que les habitants de Bejaïa et surtout les villageois sont fiers de leur festival. Grâce à lui, disent-ils la région est mise sous les feux de la rampe. ■■■

■■■ sont véritablement enchantés de voir des étrangers s'intéresser à eux et à leur culture.

Aqintoche ou le numéro 10

Signe d'une urbanisation anarchique au niveau de la ville des Hammadites, le branchement routier qui mène vers Aqintoche, c'est-à-dire vers la crête qui abrite le nouveau site du festival est appelé « Nomro àchra » (Numéro 10). On a là une rupture avec la toponymie habituelle, écologique, dirions-nous, le numéro 10 indiquant que l'endroit en question est à dix km de Bejaïa. Bien sûr suivant le lieu où l'on se trouve d'autres numéros fournissent le kilométrage. En bifurquant au Numéro 10, on doit faire 8 km environ à flanc de montagne pour arriver à destination. Avec l'architecte Olivier Bucheron qui a participé à l'atelier de réflexion sur le développement socioéconomique de Djoua, nous dirons ceci : « Faire venir les gens dans la montagne n'est pas vraiment quelque chose d'anodin, c'est compliqué ». Le festival a en effet organisé un atelier qui a réuni des experts nationaux et internationaux pour dégager des solutions à même de faire de la montagne un centre d'attractivité. Mais contre toute attente les initiateurs du festival semblent cette fois-ci s'inscrire en porte-à-faux avec les con-

clusions des spécialistes conviés à enrichir le débat. Ils ont proposé l'idée tout de même ambiguë de faire à l'avenir de la manifestation un festival itinérant. C'est-à-dire, d'après ce qu'on nous a expliqué, le festival est appelé à se dérouler dans d'autres wilayas du pays, y compris dans le sud. Dans ce cas de figure le festival fera-t-il la promotion de la montagne ou d'autres choses ? Bucheron regrette la non participation des « locaux ». « Notre sentiment est que les choses se font d'une manière forcée » nous confie un autre participant à l'atelier. Quant à l'artisan-peintre et coloriste Dominique Hordé, originaire de la région de Bretagne en France, elle propose « de faire une analyse qui permettra d'avoir une vision d'ensemble plus importante et de faciliter le travail des habitants ».

Une montagne belle et progressiste

« Vous avez la montagne tout près, faites-la voir » a lancé un des participants lors de l'atelier. Et pourtant Djoua a drainé en une semaine beaucoup d'étrangers. Et ce déplacement de citoyens autrichiens vaut certainement son pesant de tourisme. L'agence Nouvelles Terres de Rachid Abdiche installée à Alger y a fait venir une dizaine de personnes, parmi elles Johann Moser,

président de l'Association d'amitié algéro-autrichienne alors que « l'Autriche est aussi un pays montagneux » n'a pas manqué de faire observer ce dernier. L'architecte Jérôme Guéneau qui travaille sur le territoire de Djoua, depuis 2009, assure que « les montagnes peuvent devenir attractives ». « Au Brésil, en Argentine et en Roumanie, dit-il des montagnes attirent énormément de monde avec des politiques touristiques qui ne sont pas forcément des politiques liées au tourisme de loisir, une fois que le tourisme culturel qui associe étroitement les habitants de ces montagnes ». N'empêche, le festival a drainé des milliers de jeunes des deux sexes ainsi que des familles entières. Le public a du reste répondu favorablement à l'artiste Akli D lorsque celui-ci a demandé d'applaudir les femmes venues nombreuses pour assister aux différents concerts. « C'est magnifique, je n'imaginais pas y trouver autant de lumière et de clarté » nous dit l'architecte Chizuko Kawarada. Ali Amrane, l'adepte du rock kabyle s'est dit quant à lui enchanté par ce site « entouré de montagnes d'où l'on voit la mer et Bejaïa ». Surnommé le « Prince de la valiha » (prononcez vali) l'artiste malgache Rajery, avoue que « le contact avec la nature est pour moi un retour aux sources ». Pour sa part, Hassan Agrane du groupe algérois Caméléon

trouve « le festival de Djoua original et nul autre pareil ». Sauf que pour N. B. originaire de Tahiti, invité par Bob, « il est pour le moins étrange que ce festival se tienne loin des villages ». Ainsi tout s'est passé comme si villageois et citadins n'avaient de possibilité de faire leur kermesse qu'en terrain neutre. Une logistique impressionnante a du reste été mise à l'épreuve. L'Etat, il faut le dire, s'y est investi énormément. La forte présence d'étudiants subsahariens, ajoutée à celle de ceux qui ont invités pour le village africain, a été rendue possible grâce à la mise à la disposition du festival des structures d'hébergement, de restauration ainsi que des moyens de transports dépendant des œuvres universitaires. On a là un bel exemple d'entraide entre service public et capitaux privés. Ce n'est pas le moindre des mérites de ce festival inédit que d'avoir montré la voie à suivre pour l'Algérie. Disons-le encore une fois, cela fait la force et l'originalité de ce festival. Mais la question qu'on est en droit de se poser est celle-ci : jusqu'où peut aller la lune de miel entre les deux acteurs puisqu'on sait désormais qu'au-delà de faire la fête on a besoin pour sortir une région de son isolement d'évoluer sur un terrain neutre, ce qui serait peut-être un peu l'équivalent de la forêt du Moyen-âge ?

L.G.

DOCTEUR OUNNOUGHÈNE :

“La thérapie par la musique”

PAR K. ZAKARIA

Le plaisir de l'écrivain dit-on rencontre toujours celui du lecteur, surtout lorsque l'ouvrage proposé sort du cycle traditionnel d'écriture pour aborder un autre genre, celui de la relation entre la musique et le comportement humain.

Le docteur Mouloud Ounnoughène est neurochirurgien de profession, musicien, ancien producteur et animateur d'émissions radiophoniques, sur les musiques du monde, il a dès son jeune âge, caressé le rêve d'être un jour maestro dans un genre qui sied à sa vocation de virtuose.

Ses passages à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou en tant qu'enseignant vacataire de musique ont été beaucoup dans sa recherche à comprendre et à approfondir ses connaissances dans le domaine.

Ses efforts ne son pas vains puisqu'il sortit avec son groupe Massin's un album de fusions musicales, qui a connu, faut-il le souligner un succès non négligeable au sein de la famille musicale.

Passionné par les effets et les impacts de la musique sur le cerveau humain, le docteur Ounnoughène n'est pas à sa première publication puisqu'il a eu à écrire plusieurs articles à ce sujet, qu'il publia dans plusieurs journaux et autre revues spécialisées.

Première vue et eu égard au titre, le lecteur se demandera certainement si le livre en question n'est pas une thèse qui s'adresse à une catégorie de lecteurs, voire aux spécialistes de l'histoire de la musique, de la liturgie et de l'art des rituels musicaux.

Dans son ouvrage *Influences de la musique sur le comportement humain* le docteur Mouloud Ounnoughène essaie d'abord de démontrer que la lecture n'est pas seulement une relation intellectuelle



ou esthétique, mais c'est aussi un rapport d'adoption qui lie directement le lecteur à l'auteur et lui procure tant de connaissances et de plaisir dès son contact avec le texte. En effet dans un langage très accessible, l'auteur nous transporte dans un monde féérique et paradisiaque, ou la musique dans ses différents genres retrouve toute sa quintessence, sa rigueur et sa vivacité. C'est finalement toute la sociologie humaine qui est mise à l'épreuve dans cette ouvrage, à travers lequel le langage musical se confond et se juxtapose, pour irriguer le temps d'une lecture les parties les plus sensibles de notre cerveau afin de nous donner cette envie pathétique de nous accrocher au sublime. L'influence

de la musique sur le comportement humain, même si cela est resté un secret et un tabou pour certains, n'a pas pour autant laissé indifférents les grands philosophes et autres chercheurs en musicologie à travers les âges, qui ont de tout temps essayé de combattre les tares et préjugés que certains veulent à tout prix lui greffer. Par ses palettes esthétiques et la gymnastique émotionnelle qu'elle induit sur les processus physiologiques de l'homme, la musique dit-il a depuis la nuit des temps été toujours une thérapie à laquelle tout les grands de ce monde y croyaient. Sédative ou stimulante, la musique dissèque nos souvenirs et explore notre passé, langage

intéressant pour l'Alzheimerien ou l'autiste, la musique peut améliorer la cognition de ces patients. Tout en soulignant que sa contribution s'adresse aussi bien au profane qu'au musicien confirmé, le lecteur trouvera affirme l'auteur quelques éléments de réponses concernant les effets de la musique au sens large...

Pour étayer sa thèse l'auteur, tout en affirmant que la longue flûte en roseau ou le Ney constitue l'instrument par excellence du mysticisme des soufis, n'hésite pas à parler du grand maître Djallal ud-in Roumi (1202-1273) fondateur au 13ème siècle de la confrérie des derviches tourneurs. Ce dernier affirme en effet que le Ney symbolise l'âme qui souffre de ne pas être liée à la sphère divine.

Sa musique est une allégorie de l'essence de l'homme. Elle dénoue les situations de crise mentale. Ses ondes sonores nous aiguillonnent au centre de nous même et au cœur de l'univers, c'est d'ailleurs là un des principes des danseurs soufis. « Dans la cadence de la musique est caché un secret, si je le révélais, il bouleverserait le monde », disait Djallal ud-in.

C'est dans ce même ordre d'idées que l'ouvrage traitera de l'esthétique de la musique pour dire que le but est non pas le délice d'écouter de suaves mélodies mais de saisir une allusion divine. Il prendra l'exemple du poète Persan El Hallaj qui souligne que : « la musique est l'éveil de l'âme, elle abolit la durée... » Le livre du docteur Ounnoughène enfin, tout en maintenant le lecteur dans une sorte de spiritualité d'une autre dimension, a le mérite de bousculer certains tabous, tout en essayant de baliser les sentiers épineux, que d'aucuns n'osent défranchir pour des raisons que tout le monde connaît.

K. Z.

MUSIQUE DIWAN

**Maalem Guinea
envoûte
le public
tlemcénien**

Le célèbre chanteur gnaoui marocain, Maalem Guinea, a littéralement conquis, sinon envoûté mardi soir à Tlemcen, le public venu en nombre pour assister à l'ultime spectacle marquant la clôture du Festival international du diwan, organisé exceptionnellement cette année à Tlemcen.

Maalem Guinea, qui a fait fusion avec le groupe Fanga, a réussi à capter l'attention du public dès son apparition sur scène en mettant du rythme et de la danse exprimant ainsi, une spiritualité et une force de persuasion très profonde.

Le public, présent en force depuis le début de ce festival, a vibré tout au long de la soirée.

Une véritable symbiose s'est installée entre un public qui a pris du goût à ce genre musical peu répandu dans la capitale des Zianides et ce chanteur qui a magistralement interprété une série de ses meilleures chansons. La soirée de clôture a également vu la production du groupe constantinois "Ouafane", lauréat du dernier Festival national de la musique diwan organisé en mai dernier à Béchar.

Cette troupe est une famille composée de femmes et d'hommes de générations différentes, mais qui gardent jalousement le patrimoine gnavi légué par les ancêtres.

A Constantine et dans l'Est algérien, "Dar El Bahri" est une institution-référence pour qui veut connaître ce diwan loin géographiquement de ses bastions connus, mais tout aussi proche dans l'âme et l'esprit qui cimenter les relations entre les différentes confréries des ganwas.

Cette quatrième édition du Festival international de la musique diwan, abritée exceptionnellement cette année par Tlemcen à l'occasion de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", était une grande réussite, non seulement sur le plan de l'affluence puisque chacune des soirées était suivie par des milliers de spectateurs, mais aussi par la qualité des groupes qui y ont participé.

Des groupes comme "L'Orchestre national de Barbes", "University of gnaoui et Aziz Sahmaoui", "Band of gnaoui", "Ouled El Hal" et autres ont, six jours durant, magistralement répondu aux attentes du nombreux public massé au nouveau théâtre de verdure de Koudia (Tlemcen).

APS

HOMMAGE À MOULOUUD FERAOUN AU FESTIVAL D'AVIGNON

**Une pièce adaptée
du «Journal» de Fouroulou**

Nous avons vu plusieurs manifestations défilier au cours de ces dernières années en Algérie, de l'année en Algérie en France, d'«Alger capitale de la culture arabe 2007», en passant par la 2e édition du Festival panafricain d'Alger en 2009, et en cours la manifestation «Tlemcen capitale de la culture islamique 2011». Il aura fallu le Festival d'Avignon en France pour qu'il ait un hommage à l'un de nos grands écrivains, Mouloud Feraoun.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Avec *Le Contraire de l'Amour*, une pièce mise en scène par Dominique Lurcel, qui présente des extraits de l'ouvrage *Le Journal* de Mouloud Feraoun, le public a pu apprécier un homme d'une grandeur littéraire et humaine inégalable.

Mouloud Feraoun a laissé un journal, commencé en 1955 et tenu jusqu'à la veille de sa mort, qui est un document unique où l'on suit le quotidien d'un village kabyle, la peur, la torture, les petites lâchetés individuelles. Feraoun, tiraillé entre deux cultures, condamne un siècle de colonisation où «il n'y a pas eu mariage, mais que de l'indifférence. Indifférence qui est le contraire de l'amour».

«*Le contraire de l'amour c'est l'indifférence réfléchie*», écrivait Mouloud Feraoun à propos des relations entre les Français et les Algériens dans le journal qu'il a tenu, sur les conseils de son ami



Emmanuel Roblès, jusqu'à sa mort en 1962. Feraoun, instituteur nourri par des cultures universelles, a été assassiné par l'OAS quatre jours avant la signature des accords d'Evian. Son journal est le témoignage précieux d'un homme né dans un petit village de Kabylie, d'un écrivain et d'un intellectuel éclairé ami, entre autres, de Roblès, Camus et Germaine Tillion. Il nous fait pénétrer dans le quotidien d'un peuple martyr victime de la colonisation. Dominique Lurcel qui poursuit un travail autour de l'Algérie depuis plusieurs années, nous donne à entendre des fragments de ce volumineux journal de 450 pages, dans une mise en scène à deux voix, celle du comédien Samuel Churin et du violoncelliste Marc Lauras. Au rythme des repères chronologiques énoncés par la belle voix grave de Marc Lauras et les modulations de son violoncelle, Samuel Churin raconte, sans pathos aucun, la succession des événements de 1955 à 1962, la vie au village, les disparitions, les exactions, le mépris des Français pour les

Algériens, la torture... Et puis ses réflexions sur l'histoire du pays, sur les relations impossibles avec la France. Au-delà de l'intérêt historique, ce témoignage à hauteur d'homme rend hommage à l'engagement d'un homme dont les propos, totalement dénués d'acrimonie, n'ont exprimé que sa peine et son impuissance devant tant de mensonges et de malheurs, et dont le courage, la droiture et l'intégrité ont été ses principaux remparts contre la violence.

K. H.

Le Contraire de l'amour d'après le *Journal* de Mouloud Feraoun. Mise en scène Dominique Lurcel, avec Samuel Churin et Marc Lauras. Scénographie, Gérard Ascargorta. Lumière, Céline Juillard, Costumes Angelina Herrero. A Avignon, festival Off, Présence Pasteur, à 10h30 jusqu'au 30 juillet 2011. Durée : 1h25. Tel : 04 32 74 18 54. © Guilaine Rigollet

TCHICAYA U TAM'SI DE LA POÉSIE AFRICAINE

Fama Diagne Sène lauréate 2011

La romancière sénégalaise Fama Diagne Sène est la lauréate 2011 du Prix biennal Tchicaya U Tam' si. Désignée francophone féminine, elle partage le prix avec le Marocain Mehdi Akhrif, arabophone masculin.

Les lauréats de la septième édition du Prix biennal Tchicaya U Tam'si de la poésie africaine sont désormais connus. Il s'agit des romanciers Fama Diagne Sène du Sénégal et Mehdi Akhrif du Maroc, proclamés respectivement francophone féminine et arabophone masculin. Désignés par le jury international présidé cette année par l'écrivain sénégalais Alioune Badara Bèye qui est aussi président des L'Association des écrivains du Sénégal (AES) et de la Fédération des écrivains de langue française, les heureux vainqueurs se verront remettre la somme de dix mille dollars US, qui sera partagé en deux parts égales. Femme de Lettres sénégalaise, Fama Diagne Sène qui a fait ses études à l'Institut universitaire de formation des maîtres de Bonneuil (France) à eu à enseigner l'histoire, la géographie et le français. Féru de livre et de lecture, elle



gagne en 1997, le Grand Prix de la Présidence. Ecrivaine-poétesse, elle publie plusieurs ouvrages, notamment *Le chant des ténèbres*, *Humanité* ou encore *La momie d'Almamy*.

Poète, écrivain, traducteur, Mehdi Akhrif, à l'image de Fama Diagne Sène,

est un passionné de littérature. Membre de l'Union des Ecrivains du Maroc, il est l'auteur de plusieurs écrits, *Premier amour*, *La porte de la mer*, *Ciel-bas*, *Bruits au bord de l'aube*, *Blancheurs*, *Relatos*, *Balcon*, *La tombe d'Hélène* ou encore *Premier soleil*.

Créé par l'ancien ministre marocain de la Culture, Mohammed Benaïssa, en hommage à la mémoire du poète-écrivain congolais Tchicaya U Tam'si, ce prix a pour but de récompenser «*les talents prometteurs, qui se distinguent à travers un recueil ou d'autres ouvrages publiés et dont l'apport permet d'ouvrir d'autres horizons dans cette discipline et est à même de mettre en exergue l'importance de cette poésie dans la vie...*».

Remis pour la première fois en 1989 au poète mauricien Edward J. Maunick, le prix qui est décerné tous les deux ans, compte parmi ses lauréats, René Dupestre d'Haïti (1991), Mazini Kunene d'Afrique du Sud (1993), Ahmed Abdel Mo'ti Higazi d'Egypte (1996), Jean-Baptiste Loutard du Congo (1998), Vera Duarte du Cap-Vert (2001), Nini Osundare du Nigéria (2008).

VOYAGE EN AVION

Attention aux contre-indications

Avant de devenir un globe-trotter pour qui l'avion s'apparente au train, mieux vaut prendre quelques précautions pour un vol confortable...

Embarquement immédiat pour un vol long courrier. Un voyage interminable avant d'atterrir en direction de la destination de vos rêves. Les conditions en cabine ne sont pas toujours idéales, entre un air plus sec et une variation de pression, pour celles qui présentent certaines pathologies. Les incidents en cabine restent heureusement rares et le plus souvent bénins à condition de bien vous préparer.

Clin d'œil

Les porteurs de lentilles ont déjà pu constater que l'avion pouvait leur causer quelques désagréments. «*L'air climatisé des cabines assèche les yeux, explique le docteur Gilles Perrin, membre de la Société française de médecine aérospatiale. Plus le vol est long, plus le risque d'inconfort est grand, provoquant une irritation des yeux.*» Prenez soin de retirer vos lentilles pour un vol supérieur à trois heures. Vous pouvez vous humidifier les yeux avec du sérum physiologique si vous en sentez le besoin. Si vous venez de subir une opération des yeux comme la cataracte, mieux vaut attendre quelques semaines avant d'embarquer.

Allergie et asthme : quelques précautions à prendre

Tout dépend de son origine ! «*En cas d'allergie alimentaire, prévenez en amont le personnel de cabine pour vous prévoir des menus qui respectent votre régime d'éviction alimentaire, intervient le docteur Perrin. Pas de souci en revanche pour celles qui sont réactives au pollen. L'air de la cabine ne contient pas d'allergènes. Les personnes asthmatiques ne rencontreront pas de problème particulier, mis à part celui du stress lié au vol susceptible de déclencher une crise.*» Avant un vol, relaxez-vous et évitez les heures de sommeil en retard. Dans tous les cas, prenez soin d'emmener avec vous tous vos médicaments et de ne pas les laisser en soute pendant le vol.

Du stress à la phobie...

Prendre l'avion n'est pas toujours très rassurant. Votre côté claustrophobe peut ressortir doublé d'une peur d'un attentat ou d'un problème technique. «*Pour des vols de courte durée, j'arrive à me contrôler, explique Sandra qui doit prendre régulièrement l'avion pour son travail. Mais quand je dois rester 10 heures enfermée, je commence à paniquer. Dans ces cas-là, je prends un somnifère et j'écoute de la musique classique pour tenter de me calmer. Quand l'avion ne subit pas de turbulences, tout va bien.*» Évitez surtout le recours à l'alcool ou à une prise de médicaments trop importante pour museler votre anxiété. Les fumeuses invétérées se poseront un patch à la nicotine avant le vol. Vous pouvez en revanche faire appel à des techniques de relaxation pour faire tomber les tensions. Si vous êtes phobique, ne commencez pas par un vol long courrier et voyagez en compagnie d'une personne proche qui pourra vous rassurer.

Encadrez bien votre diabète

Un vol peut être un bouleversement du rythme alimentaire, d'autant plus si le voyage implique un décalage horaire. Pas question pour les personnes diabétiques de prendre l'avion sans s'assurer d'avoir sur elles tous leurs médicaments pour ne pas prendre de risque pendant le vol. Le renforcement des contrôles de sécurité nécessite un certificat médical attestant de la pathologie pour être autorisé à transporter seringues et médicaments. L'ordonnance du médecin est aussi recommandée. La rigidité en matière de nourriture à bord est moindre. Vous pouvez transporter avec vous un encas adapté et prévenir dès l'achat de votre billet le personnel navigant de votre pathologie. L'insuline doit être maintenue à 25°. Un transport en soute est donc contre-indiqué. «*En cas de vol transméri-dien, vous devrez vous synchroniser le plus vite possible pour respecter les doses injectées*», insiste le docteur Perrin.

Mal de l'air ?

Il n'est pas réservé à la voiture et au bateau, même s'il est moins fréquent en avion, en ce qui concerne les adultes. Vous pouvez tout à fait souffrir de nausées à bord.



Quelques précautions sont à prendre pour éviter que votre voyage ne se termine par des hauts le cœur. Avant d'embarquer, résistez aux orgies culinaires et aux plats arrosés. Choisissez une place stratégique au centre de l'avion pour limiter l'apparition du redouté mal au cœur. Vous pouvez prendre un antinauséux avant le voyage et demander une tisane aux hôtesses.

Dormez sur vos deux oreilles...

Vos oreilles sont malmenées en avion à cause de la dépression barométrique. Les affections ORL restent une contre-indication temporaire au vol, de la sinusite à l'otite. En cas de rhume, prévoyez un décongestionnant nasal pour votre confort. Au décollage, pour les personnes sensibles des oreilles, mâchez un chewing-gum pour limiter les manifestations d'oreilles bouchées. Les personnes souffrant de problème au niveau de l'oreille interne comme la maladie de Ménière, éviteront les vols long courrier pour ne pas déclencher une crise.

Maladie cardio-vasculaire ?

Mieux vaut éviter de prendre l'avion sans un avis médical au préalable. Certaines situations sont des évidences. En cas d'accident vasculaire cérébral ou d'infarctus, accordez-vous une phase de repos sans vol en prévision. Le principal problème provient de la baisse de la pression de l'oxygène en cabine qui peut venir perturber certaines affections cardiaques. Le pacemaker n'est pas une contre-indication mais évitez de passer le portique de détection pour ne pas biper. Une hypertension bien encadrée ne pose pas de souci. «*En règle générale, à condition que votre état soit stable et que vous ayez vos médicaments à portée de main, vous pouvez prendre l'avion*», note le docteur Perrin.

Le syndrome de la classe économique

Le plus grand luxe est l'espace, mais tout le monde n'a pas la chance de voyager en classe affaire qui offre le confort d'une place optimale pour vos jambes. Pour des vols courts, la classe éco ne posera pas de problème. Si vous avez 10 heures à passer confinée sur votre siège, des précautions seront nécessaires pour éviter des thromboses veineuses déclenchées par une position assise prolongée. Le sang circule plus difficilement et peut amener à une embolie pulmonaire. Mais pas d'inquiétude à avoir si vous prenez la peine de soulager vos veines pendant le

voyage en vous levant régulièrement pour déambuler un peu en cabine. Quelques exercices de rotation des pieds pour décompresser les mollets endoloris favoriseront la circulation du sang. Prenez le temps de vous étirer et de changer de position régulièrement, quitte à embêter votre voisin.

Prenez soin de vos veines

Si vous souffrez déjà d'une insuffisance veineuse ou de varices, vous devrez particulièrement être vigilante sur un vol long courrier, surtout si le voyage est sans escale. Pensez à débiter une cure de phlébotoniques quelques jours avant le départ. Le port de bas de contention qui comprime le mollet, améliore la circulation sanguine et est indispensable. Une bonne hydratation est une des clés pour un voyage serein. L'air de la cabine étant très sec, le risque de déshydratation est élevé. Buvez régulièrement pour fluidifier le sang et limiter le risque de formation de caillot susceptible de provoquer une thrombose. Évitez les positions en tailleur ou le croisement de jambes qui ralentit le flux sanguin. En cas d'antécédent d'embolie pulmonaire, votre médecin peut vous prescrire une injection d'héparine, qui est un anticoagulant du sang pour prévenir l'apparition des caillots.

Premiers secours à bord

Y a-t-il un médecin dans l'avion ? Pas toujours ! En revanche le personnel de cabine est formé aux gestes de premiers secours et a une trousse médicale servant à prendre en charge les incidents en tout genre. Un défibrillateur est aussi souvent du voyage en cas d'arrêt cardiaque. Les compagnies aériennes sont de plus en plus équipées d'un système pour se mettre en liaison avec un médecin à distance. Dans tous les cas, si vous souffrez de pathologie particulière, n'hésitez pas à informer les hôtesses pour améliorer votre vol. Mieux vaut éviter de prendre l'avion si votre maladie n'est pas stabilisée (notamment pour les personnes souffrant d'épilepsie ou de troubles psychologiques).

Certaines contre-indications sont fermes et ne vous permettent pas de prendre l'avion pour ne pas mettre votre santé en danger. Les personnes qui sont concernées sont :

Les femmes enceintes de plus de 7 ou 8 mois en fonction des compagnies et celles qui ont accouché moins d'une semaine avant le vol.

Les bébés de moins d'une semaine.

Les passionnées de plongée qui ont fait une séance intensive 24h avant le vol prévu.

Les personnes ayant subi une intervention chirurgicale moins de deux semaines avant la date de départ, surtout s'il s'agit d'une opération touchant l'abdomen.

Les malades souffrant d'une affection contagieuse comme la tuberculose.

Les personnes souffrant d'une maladie cardiaque grave ou d'une forte hypertension.

Les personnes présentant une anémie sévère.

Certaines maladies pulmonaires comme le pneumothorax pour éviter les risques d'asphyxie.

Pour votre confort

Vous avez gardé le mauvais souvenir d'un vol long courrier où vous avez grelotté sur votre siège et où vous ne vous sentiez pas à l'aise ? Voilà quelques conseils pour que le vol se passe comme dans un cocon :

Choisissez des vêtements décontractés comme un jogging pour être bien dans vos mouvements. Pensez à prendre une deuxième paire de chaussettes pour que vous puissiez retirer vos chaussures sans avoir froid aux extrémités. L'air de la cabine reste frais. Même si vous partez sous les tropiques, n'oubliez pas le pull pour votre vol.

Évitez de boire de l'eau gazeuse avant le départ et de manger trop gras pour éviter un inconfort intestinal.

Prévoyez un petit coussin pour le confort de votre cou. En cas de petit creux, vous pouvez glisser avant le départ des barres de céréales dans votre sac à main, surtout si vous n'êtes pas fan des menus servis dans l'avion.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

Le MC Alger défie le WA Casablanca

Le MC Alger ambitionne de revenir avec un résultat probant de Casablanca où il affrontera aujourd'hui au stade Mohamed V (19h), le Wydad local pour le compte de la 2^e journée de la phase des poules de la Ligue des champions africaine.

« Notre équipe est mise dans de bonnes conditions à Casablanca, où elle prépare sereinement son match, et tout est réuni pour qu'on réussisse un bon résultat », a déclaré vendredi à l'APS un responsable du vieux club de la capitale. Mais la mission des Algérois ne sera guère facile, d'autant que l'entraîneur, Abdelhak Meguellati, n'a cessé de mettre l'accent sur le retard accusé par ses joueurs en matière de préparation, et ce, en raison des absences à répétition de certains d'entre eux, des entraînements qui

ont précédé le départ de l'équipe vers le Maroc. Malgré cela, le représentant algérien est décidé à jouer ses chances à fond face à une formation marocaine auréolée du nul (3-3) ramené du Caire face au Ahly d'Egypte, lors de la précédente journée. Pour le rendez-vous de samedi, le staff technique des Vert et Rouge de la capitale algérienne bénéficiera de deux nouveaux joueurs ayant obtenu leurs licences africaines au cours de cette semaine, Seddik Berradja et Amine Belaïd. La direction du club attend également une dernière licence africaine pour son jeune deuxième gardien, Farid Bouzidi, « qui devrait être qualifié dans les prochaines heures », a indiqué la même source. Dans le registre des défections, le néo champion du monde militaire avec la sélection algérienne, l'attaquant Mohamed Amroune, ne rejoindra finalement pas ses coéquipiers à Casablanca, a affirmé encore le responsable mouloudéen. « On a préféré le laisser au repos, après sa participation avec



la sélection algérienne aux Jeux mondiaux militaires au Brésil. Il rejoindra ses camarades une fois ces derniers de retour à Alger pour préparer le déplacement du Caire prévu pour le 9 août ». Lors de la première journée

de la phase des poules, le MCA s'était contenté d'un nul (1-1) à domicile face à l'ES Tunis, alors que le WAC, lui, était revenu avec un point du Caire face au Ahly (3-3). APS

TRANSFERT

Lamoury Djediat à l'USM Alger pour deux ans

Le milieu de terrain de l'ASO Chlef, Lamoury Djediat, a signé mercredi un contrat de deux ans avec l'USM Alger (ligue 1 professionnelle), a-t-on appris auprès du club algérois. Convoité depuis plusieurs semaines par le Mouloudia d'Alger, l'ex-joueur du PAC et de l'ASO Chlef, a opté finalement pour les Rouge et Noir de l'USMA. Djediat Lamoury, 30 ans, est la 11^e recrue du club algérois qui a fait cette saison un recrutement de choix. Après avoir joué au Paradou AC lors des saisons 2004-2007, la nouvelle recrue usmiste a fait un passage très remarqué à l'ES Sétif (2007-2010), avant d'atterrir à l'ASO Chlef pendant la saison 2010-2011, où elle a remporté le titre de champion d'Algérie. Par ailleurs, la reprise des entraînements est prévue pour le 30 août à Bologhine. La première séance sera ouverte au public, mais par la suite, les entraînements se dérouleront à huis clos. Le club de la capitale se rendra en France le 7 août prochain pour entamer un stage de préparation de trois semaines au niveau du centre sportif de Lisses (Paris).

L'international algérien M'Bolhi de retour au CSKA Sofia

L'international gardien de but algérien, Raïs M'Bolhi revient officiellement à son équipe, le CSKA Sofia, a indiqué à la presse locale, le directeur technique du club bulgare de football de première division. « M'Bolhi est attendu le 2 août prochain à Sofia pour signer son contrat. En effet, on a conclu avec les dirigeants russes son transfert », a déclaré le directeur technique du club bulgare, Mircho Dimitrov. « On espère qu'il disputera la première rencontre de championnat du CSKA Sofia face au Locomotiv, a-t-il ajouté. Arrivé en décembre 2010 à Krylia Sovetov Samara, le gardien de but international algérien n'a pas trouvé ses repères dans le championnat de Russie, et recherchait depuis quelque temps, un point de chute. Raïs M'Bolhi reviendrait ainsi dans un club avec lequel il a joué 15 matches, de septembre 2010 à décembre 2010.

CAN-2012

MBOURONOT : «Le Gabon sera compétitif le moment voulu»

Le Directeur technique national du Gabon, Claude Albert Mbourounot a indiqué que la sélection locale, qui s'est qualifiée d'office à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2012) que le pays organise conjointement avec la Guinée Equatoriale, « sera compétitive le moment venu ». « La Fédération gabonaise de football a pris des dispositions nécessaires pour que l'équipe actuelle, dirigée par la sélectionneur français Henri Michel, soit à la hauteur de nos espérances lors de cet événement », a déclaré M. Mbourounot dans un entretien rapporté vendredi sur le site *StarAfrica.com*. Il a souligné que la direction technique gabonaise a apporté sa

contribution dans l'évolution de ce projet, assurant que l'entraîneur français, à qui le pays a fait confiance, « sait ce qu'il a à faire ». Parlant des matchs de préparations de la sélection, en prévision de la CAN-2012, le DTN du Gabon a indiqué que l'équipe type de la sélection sera connue dans peu de temps. « Suivant la feuille de route que Henri Michel nous a donnée, il nous a laissé entendre, que l'équipe type va être connue entre août et septembre », a-t-il ajouté, expliquant que les matches tests permettent « de bâtir une équipe qui a évolué. C'est après que nous allons faire notre analyse des améliorations en vue d'être performants le moment opportun ».

Interrogé sur les préparatifs de cette CAN, M. Claude Albert Mbourounot a tenu à dire que pour l'instant « tout semble bien avancer ». Néanmoins, il estime que c'est aux responsables auxquels on a défini des tâches dans le Comité d'organisation (Cocan), qui doivent pouvoir donner le meilleur d'eux-mêmes pour honorer leurs engagements et donc tenir dans les délais pour que tout soit fin prêt le jour j. « La CAN est un événement que nous attendons tous au Gabon avec beaucoup de passion. La population gabonaise est contente d'accueillir cette compétition, mais personnellement ça me met mal à l'aise parce que lorsqu'il y a beaucoup de passion, il peut y avoir des dérives », a conclu le DTN de la Fédération gabonaise de football.

MONDIAL-2011 (-20 ANS) :

L'Afrique défend son titre sans le Ghana

Le Cameroun, le Nigeria, l'Egypte et le Mali, représenteront l'Afrique à la 18^e édition de la Coupe du monde des moins de 20 ans (U20) de football, dont le coup d'envoi a été donné vendredi à Medellin (Colombie), avec la mission d'essayer de rééditer l'exploit du Ghana, vainqueur de la dernière édition. Première formation africaine à être sacrée dans cette compétition, lors de l'édition du Caire (2009), le Ghana sera le grand absent du Mondial U20 en Colombie, après sa médiocre troisième place de sa poule lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), disputée en avril dernier en Afrique du Sud. Les équipes africaines sont très attendues dans cette compétition où elles ont cinq finales à leur actif en 17 éditions, sanctionnées par une victoire et quatre défaites. Elles ont aussi quatre médailles de bronze dans leur escarcelle. En Colombie, trois des quatre formations africaines en lice ont déjà connu le podium mondial : le Nigeria a déjà à son actif deux accessits de vice-champion du monde (1989 et 2005) et une médaille de bronze en huit participations, et le Mali (qui va vers sa quatrième participation) et l'Egypte (vers sa

septième participation) ont respectivement glané le bronze en 1999 et 2001. Seul le Cameroun, qui en sera à sa sixième participation, n'est pas encore monté sur le podium. Pour les représentants africains, il s'agira de confirmer cette bonne tenue. L'aventure commencera par le passage au second tour, qui ne sera pas une mince affaire, dans une compétition regroupant 24 équipes réparties en six groupes de quatre. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les deux meilleurs troisièmes accèdent aux 1/8 de finale. Les deux géants sud-américains, l'Argentine (formation la plus titrée avec 6 sacres) et le Brésil (4 titres), font figure de grands favoris pour le sacre final. Le Mondial U20 prendra fin le 20 août prochain.

Groupes des représentants africains

Groupe A : Colombie, France, Mali, Corée
Groupe B : Portugal, Uruguay, Cameroun, Nouvelle-Zélande
Groupe D : Croatie, Arabie Saoudite, Nigeria, Guatemala
Groupe E : Brésil, Egypte, Autriche, Panama

JEUX OLYMPIQUES DE 2024 Dubai décide de se porter candidat pour organiser les jeux

Le gouvernement de Dubai a annoncé vendredi qu'il a pris la décision d'engager la ville pour l'organisation des jeux Olympiques d'été de 2024, et non pas ceux de 2020. « Alors qu'une étude de faisabilité sur la capacité de Dubai d'accueillir les JO a conclu que jusqu'à 70% des infrastructures étaient déjà en place ou planifiées, il a été décidé qu'une candidature serait plus appropriée en 2024 », indique le gouvernement. Dubai, qui a déboursé des milliards de dollars pour se doter d'infrastructures sportives et qui accueille déjà des tournois mondiaux, en particulier de tennis et de golf, avait initialement montré de l'intérêt pour les JO-2020. Les villes de Rome, Tokyo et Madrid se sont déjà mises officiellement sur les rangs pour 2020. Istanbul et Doha envisagent également de se présenter. Les postulantes ont jusqu'au 1^{er} septembre pour se faire connaître. La ville hôte sera désignée par le Comité international olympique à Buenos Aires le 7 septembre 2013.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE «OPEN» AU COMPLEXE MOHAMED-BOUDIAF

Le nouveau record de Hadj Lazib Othmane

Résultats des épreuves de la première journée du championnat d'Algérie "open" d'athlétisme, disputée mercredi au Stade Annexe du complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger), et marquée par un nouveau record réalisé par Hadj Lazib Othmane au 110 m haies, avec 13 :50 (ancien record 13:51). Six-cent six (606) athlètes dont 263 dames représentant 25 ligues de wilayas, participent à la compétition.

20 km Marche (Hommes)

- 1- Hichem MEDJBER (Arba) 1h 25min 41
- 2- Mohamed AMEUR (AS Sûreté Nationale) 1h 27min
- 3- Mourad MANSOURI (Arba) 1h 37min 59.

10 km Marche (Dames)

- 1- Bariza HGOZLANI (AS Sûreté Nationale) 58min 28
- 2- Fethia KOUIDRI (AS Sûreté Nationale) 58min 32
- 3- Ghania AMZAL (CA Baraki) 1h 00min 03.

Marteau (Dames)

- 1- Zouina BOUZEBRA (ES Amizour) 56,12 m



- 2- Zahra TATA (AMC Béjaïa) 48,13 m
- 3- Samia Boukhalfa (Chabab Necira Nounou) 47,38 m.

POIDS HOMMES

- 1-Benzaza Mohamed (CS Alger)
- 2-Laagoune Abdelouahab (GS Pétroliers)
- 3-Souici Mourad (Hammamet)

DISQUE DAMES

- 1-Mekhloufi Dalila (MB Bejaia)42,51
- 2-Mahdaoui Fatiha (MB Bejaia)39,52
- 3-Hadj Brahim Zoubida (ASTA Oran)36,85

100M Haies (Dames)

- 1-Fergane Amina 13:38
- 2-Amokrane Katia (EC Bejaia) 14:79
- 3-Boumala Fatima Zohra (ASS Bejaia) 15:22

110M HAIES HOMMES

MONDIAUX-2011: 100 M NAGE LIBRE

Le titre mondial partagé entre Herasimenia et Ottesen



La Bélarusse Aliaksandra Herasimenia et la Danoise Jeanette Ottesen sont devenues championnes du monde du 100 m nage libre dames en terminant premières ex aequo en 53 sec 45/100° en finale, vendredi à Shanghai.

La 3° place est revenue à la Néerlandaise Ranomi Kromowidjojo, en 53'' 66/100°. C'est la deuxième fois dans ces Mondiaux que deux nageurs terminent ex aequo à la 1° place. Les Français Jérémy Stravius et Camille Lacourt

étaient ainsi devenus co-champions du monde du 100 m dos. La Britannique Francesca Halsall, vice-championne du monde 2009, a même dû partager la 4° place avec la Néerlandaise Femke Heemskerk, qui a terminé dans le même temps en 53''72. Herasimenia et Ottesen succèdent à l'Allemande Britta Steffen, qui a estimé qu'elle n'avait aucune chance de s'imposer après avoir réussi un temps modeste en qualifications et a préféré quitter Shanghai.

FINALE DU MONDIAL-2014

Elle se jouera au Maracana à Rio

La finale du Mondial-2014 se jouerait dans le stade mythique du Maracana à Rio, a confirmé jeudi la Fédération internationale de football (Fifa). "La finale est déjà sûre, bien que nous pensons que plusieurs villes auraient pu accueillir ce match. Ce stade (Maracana) a déjà reçu la finale il y a 61 ans. Ce que nous devons décider maintenant c'est où se dérouleront les demi-finales et le match d'ouverture", a déclaré à la presse Jérôme Valcke, secrétaire général de la Fifa. Mercredi, M. Valcke avait annoncé lors d'une conférence



de presse à Rio que la Coupe du monde au Brésil se déroulerait du 12 juin au 13

juillet 2014, en précisant que le stade du match d'ouverture serait choisi lors de la

prochaine réunion du comité exécutif la Fifa, les 20 et 21 octobre Zürich (Suisse). Bien que Sao Paulo soit la ville la plus citée, Brasilia, Belo Horizonte et Salvador de Bahia sont les autres villes pressenties pour accueillir la cérémonie d'ouverture. C'est au Maracana, temple du football brésilien alors rempli par plus de 173.000 spectateurs, que la Selecao s'était inclinée (2-1) devant l'Uruguay et perdait alors le Mondial 1950, un traumatisme encore à vif dans le pays. Le Maracana fait peau neuve pour 2014, à un coût de 660 millions de dollars.

NATATION- MONDIAUX 2011

Sofiane Daïd rate la qualification pour les demi-finales

Le nageur algérien Sofiane Daïd a échoué dans sa tentative de se qualifier aux demi-finales du 200 m brasse aux Mondiaux 2011 de natation, se faisant éliminer lors des séries, jeudi à Shanghai. Avec un temps de 2 :18.32, Daïd a terminé à la 37° place au classement général de cette épreuve à laquelle 55 nageurs ont pris part. Seize nageurs se sont qualifiés pour les demi-finales. Les trois meilleurs temps lors des séries qualificatives sont ceux du Lituanien Giedrius Titenis (2 :10.33), de l'Allemand Christian vom Lehn (2 :10.67) et de l'Américain Eric Shanteau (2 :10.77). Par ailleurs, le second nageur engagé aux Mondiaux de Shanghai, retrouvera le bassin une dernière fois, vendredi, lorsqu'il s'alignera sur le 50 m nage libre. Il avait, en effet, pris part au 50 m et 100 m brasse, et au 100 m nage libre, où il a été éliminé lors des séries.

ATHLÉTISME

Sonia Halliche égale son record d'Algérie à la perche

L'athlète Sonia Halliche du Groupement Sportif Pétrolier (GSP) a égalé son propre record d'Algérie de la perche, lors de la deuxième journée du Championnat d'Algérie Open d'athlétisme «Tayeb M'Ghezi», disputée jeudi au Complexe olympique Mohamed Boudiaf (5-Juillet).

Halliche a réalisé un jet de 3,70m, remportant le titre national, devant sa coéquipière au GSP, Ouzani Zineb (2,90m), et Atroun Sara de l'AMC Béjaïa) avec un jet de 2,60m. Les épreuves du Championnat d'Algérie Open prennent fin ce soir.

- 1- Halliche Sonia (GS Pétrolier) 3,70m
- 2- Ouzani Zineb (GS Pétrolier) 2,90m
- 3- Atroun Sara (AMC Béjaïa) 2,60m

FOOTBALL- US SOCCER

Bob Bradley démis de ses fonctions

Le sélectionneur des Etats-Unis Bob Bradley a été démis de ses fonctions, a annoncé jeudi le président de la Fédération américaine de football (US Soccer) Sunil Gulati. Sunil Gulati a pris cette décision après une réunion avec Bradley et le directeur général de la Fédération, Dan Flynn, à Los Angeles. Bradley, à la tête de la sélection américaine depuis janvier 2007 en remplacement de Bruce Arena, a conduit les Américains en finale de la Coupe des confédérations 2009 après avoir notamment battu l'Espagne. Au Mondial-2010, les Etats-Unis, victorieux de la Gold Cup en 2007, ont été éliminés en 1/8 de finale. Cette année, les Américains ont perdu en finale de la Gold Cup devant le Mexique, tout comme en 2009.

Victoire de la Juventus sur Chivas (1-0) en amical

La Juventus Turin a battu les Mexicains de Chivas Guadalajara 1 à 0 (1-0), en match amical de préparation pour la saison sportive 2011-2012, disputé jeudi à Raleigh (Caroline du Nord). Le seul but de la rencontre a été marqué par Fabio Quagliarella à la 12° minute.

Lily Allen : Elle se lance dans la country

Lily Allen pourrait revenir plus vite que prévu dans la musique. La chanteuse aimerait se diriger vers un style plus country. Lily Allen devrait revenir plus vite que prévu à la musique. Alors que la chanteuse avait déclaré vouloir faire une pause dans sa carrière musicale, son envie de remonter sur scène se fait de plus en plus sentir. De plus, la jeune femme, qui a épousé son compagnon Sam Cooper en juin dernier, voudrait se lancer dans un nouveau style de musique : la country. "Peut-être que je serais Lily Rose Cooper, une artiste country. Quand je vais à des concerts, je ressens une petite pointe d'envie et je pense : "Oh comme la scène me manque"...mais j'ai d'autres priorités pour le moment", a-t-elle expliqué sur la chaîne anglaise BBC. Après avoir sorti son second album en 2009, Lily Allen pourrait donc prochainement proposer un troisième opus. Cependant, la chanteuse a d'autres projets en cours comme une comédie musicale sur Bridget Jones. "Je ne peux plus m'engager pour partir en tournée pendant sept mois en laissant Sam. D'un autre côté, à me manque de ne plus chanter mes chansons au public et de voir les réactions sur les visages. J'écris toujours pour d'autres personnes. Je viens d'écrire la comédie musicale "Bridget Jones" qui sera probablement sur scène l'an prochain", a-t-elle confié.



LE CARNET DU MIDI

1982 LE PÈRE DE LA TÉLÉ

Vladimir Kozmitch Zvorykine) né en Russie est un physicien et ingénieur russe, naturalisé américain en 1924 après la Révolution russe. Alors qu'il travaille chez Westinghouse, on l'oblige à des recherches plus sérieuses, et c'est donc le 18 novembre 1929 qu'il présente son premier téléviseur, le kinéscope. En 1931, il va perfectionner et permettre la production industrielle du tube analyseur des caméras vidéos (désormais remplacés par des capteurs CCD). Il réalisa ensuite, en 1936, les premiers photomultiplicateurs et perfectionna le microscope électronique, puis se consacra à l'électronique médicale. Jusqu'à sa retraite en 1954, il va faire des recherches dans le domaine télévisuel, notamment chez RCA. Il décède ce jour aux Etats Unis



1912 UN EMPEREUR OUVERT À LA MODERNITÉ



L'empereur Meiji ou prince Sachi no Miya, connu de son vivant en Occident par son nom personnel Mutsuhito est né à Kyōto le 3 novembre 1852. Il fut le 122^e empereur du Japon du 3 février 1867 jusqu'à sa mort. Selon la tradition impériale japonaise, il est désigné après sa mort par un nom posthume. Il reçut pour nom posthume celui de l'ère Meiji commencée sous son règne en 1868 et qui prit fin le jour de sa mort. Depuis s'est instaurée pour ses successeurs la coutume de faire coïncider les ères avec le règne des empereurs et de donner le nom de cette ère à l'empereur comme nom posthume. Le futur empereur a passé la plupart de son enfance dans la famille des Nakayama à Kyōto. Il est adopté par la principale épouse de l'empereur Kōmei, Asako Nyū et reçoit le nom de Mutsuhito. Mutsuhito, âgé de quatorze ans, se marie avec la dame Haruko (1849-1914), fille du seigneur Ichijō Tadaka. Elle est la première épouse impériale vivante à recevoir le titre de Kōgō, littéralement « épouse de l'empereur ». Elle est aussi la première à jouer un rôle public. Elle n'aura cependant pas d'enfants, mais l'empereur en aura quinze avec des dames officielles. C'est à partir du début de son règne que le Japon va peu à peu basculer dans la modernité (ouverture du pays aux occidentaux, « copie » de leurs techniques scientifiques et industrielles, etc.) et annoncer que « les usages des temps anciens sont abolis pour toujours » (suppression du système féodal). Mutsuhito supprima le shogunat, créa un parlement élu et une constitution. Il abolit les castes, distribua la terre aux paysans, rend l'éducation obligatoire et envoya des étudiants dans les universités occidentales. Les Samouraïs sont intégrés dans l'armée nationale encadrée par les Prussiens. L'économie calquée sur le modèle anglais s'appuie sur l'industrie et le commerce intérieur sous l'impulsion du Capitalisme. Sous son règne, le Japon va également pour la première fois sortir de ses frontières et se bâtir un empire (Taiwan, protectorat en Corée...) et prendre sa place au rang des grandes puissances mondiales. Il décèdera ce jour.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1836 Inauguration à Paris de l'Arc de triomphe

L'Arc de triomphe est situé à Paris, sur la place de l'Étoile, à l'extrémité ouest de l'avenue des Champs-Élysées Commandé par Napoléon en 1806, ce monument est achevé en 1836 L'Arc de triomphe porte, entre autre, un haut relief sur ses quatre piliers :

- Le Triomphe de 1810 représentant Napoléon Ier
- La Résistance
- La Paix
- Le Départ des Volontaires de 1792 dit La Marseillaise

1958 Création de la NASA

Critiqué pour avoir permis aux Soviétiques d'avoir devancé les Etats-Unis en envoyant un homme dans l'espace, le Président Dwight D. Eisenhower signe la loi instituant la National Aeronautics and Space Administration (NASA)



1981 Le prince Charles épouse Lady Diana Spencer



Le prince Charles, héritier du trône de Grande-Bretagne, épouse Lady Diana Spencer Le prince a 32 ans, elle en a 19. 2500 invités et 750 millions de téléspectateurs assistent à la cérémonie. Ensemble ils ont eu deux fils et ils se sépareront après 15

ans de mariage. La princesse perdra la vie dans un tragique accident de la route en 1997

1859 Blondin, le premier et le plus grand des funambules à Niagara

A l'âge de 31 ans il vint en Amérique du Nord et annonça qu'il traverserait les gorges du Niagara sur un câble. Le 30 juin 1859 le câble était en place et à 17 heures Blondin commença sa marche qui devait entrer dans l'histoire. Les spectateurs incrédules

le virent descendre une corde vers "The Maid of the Mist", remonter la bouteille, s'asseoir et boire tranquillement. Il commença son ascension en direction de la berge Canadienne, pausa, se concentra, stabilisa le balancement de son balancier et soudain exécuta un saut périlleux arrière. Ne se contentant jamais de répéter son dernier spectacle, Blondin traversa sur son câble à vélo, marcha les yeux bandés, en poussant une brouette, se fit cuire une omelette au milieu et traversa avec les pieds et les mains menottés.

1898 Invention des Corn Flakes

Le docteur John Harvey Kellogg et son frère Will Keith Kellogg mettent au point les Corn Flakes, au sanatorium de Battle Creek (Michigan). Ils cuisent des grains de blé, les passent au rouleau pour obtenir des pétales et les grillent ensuite. Les Corn Flakes deviendront un des aliments les plus populaires du petit déjeuner aux Etats-Unis et dans le monde entier.

1930 L'Uruguay remporte la première Coupe du monde

Lors de la finale de la première Coupe du monde de football à Montevideo, l'Uruguay bat l'Argentine par 4 buts à 2. L'Uruguay avait été choisi comme pays organisateur suite à ses victoires successives dans les Jeux Olympiques d'été de 1924 et de 1928. Treize équipes s'alignent finalement au départ de l'épreuve. Elles sont réparties en quatre groupes directement qualificatifs pour les demi-finales. L'équipe de l'Uruguay, qui joue à domicile, remporte tous ses matchs. L'Italie en 1938 puis le Brésil en 1970 et 2002 remporteront aussi la Coupe du monde sans perdre un seul match.

1932 Premier dessin animé en couleurs

Les studios Walt Disney lancent leur premier dessin animé en couleurs, Flowers and Trees, tourné avec le procédé en trois couleurs Technicolor, pour lequel Disney aura un contrat d'exclusivité pendant trois ans.

Lentilles à la marocaine



Ingrédients

500 g de lentilles
1 oignon râpé
3 tomates râpées
Un litre et demi de bouillon de poulet
1 bouquet de persil
1c. à soupe de concentré de tomates
1 verre d'eau d'huile

Préparation :

Mettre à cuire dans une cocotte minute l'oignon, les tomates et l'huile. Ajouter le persil haché, sel, poivre, cumin, safran et le bouillon de poulet.

Nettoyer et laver les lentilles. Les faire blanchir quelques minutes à l'eau bouillante, les égoutter et les verser dans la cocotte en ébullition. Arroser de deux litres d'eau et faire cuire pendant une heure.

Roulé aux noix et raisins secs



Ingrédients :

250 g de pâte feuilletée en rectangle prête à dérouler
150 g de cerneaux de noix
40 g de raisins secs
1 jaune d'œuf.
80 g de sucre en poudre
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger

Préparation :

Hacher les noix (garder quatre cerneaux). Les mélanger avec le sucre en poudre, les raisins et l'eau de fleur d'oranger. Préchauffer le four à th. 6/7 (200° C).

Dérouler la pâte feuilletée. Disperser la préparation sur la pâte, en laissant 2 cm sur le pourtour. Rouler la pâte sur elle-même et replier les extrémités.

Déposer ce roulé sur une plaque humide. Dorer la surface au jaune d'œuf battu avec quelques gouttes d'eau. Disposer les cerneaux de noix réservés sur le dessus. Faire cuire 20 min et servir chaud, tiède ou froid.

BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE

A quoi servent les lotions ?

Les lotions sans rinçage ont la cote. Sans agresser la peau, elles apportent une agréable sensation de fraîcheur. Quels sont leurs bienfaits sur notre peau ? Les lotions en 7 points....

Qu'est-ce qu'une lotion ?

C'est une association de tensioactifs doux que l'on applique tout simplement avec un coton et qui éliminent en douceur toutes les salissures. Pratiques d'emploi, elles sont souvent indiquées pour les peaux fragiles et sensibles. Le matin, une simple lotion peut suffire en premier geste d'hydratation.

Pas mal pour celles qui rêvent d'un grain de peau plus régulier.

Calmer le tiraillement des peaux sèches

Certaines lotions sans alcool et au Ph neutre spécial peaux sensibles apportent un confort supplémentaire avant l'application d'une crème de jour. Et quand on se sent bien, le moral suit.

Tonifier en douceur

Le soir, la lotion tonique élimine en douceur le lait démaquillant. Le matin, elle réveille le teint. Elle hydrate les couches supérieures de l'épiderme, rafraîchit, apaise, décongestionne, détend les traits. Elle donne aux peaux sèches un aspect plus lumineux et un touché plus lisse. Enfin, elle facilite le maquillage et favorise sa tenue.

Nettoyer et démaquiller

C'est le principe de la lotion micellaire ou eau nettoyante. Elle s'adresse aux peaux grasses à tendance acnéique ou aux peaux sensibles irritables. Elle contient des agents nettoyants doux d'origine végétale. Le nettoyage/démaquillage est rapide tout en évitant l'irritation supplémentaire que peut provoquer le rinçage à l'eau.

Purifier les peaux grasses

La lotion astringente s'attaque aux problèmes des peaux grasses en resserrant les pores.

Démaquiller les yeux fragiles

La lotion démaquillante pour les yeux renferme des actifs respectueux du Ph et de l'auto-protection de la peau autour



des yeux. Utile quand on se maquille beaucoup !

Exfolier les peaux grasses

Pas drôle parfois la peau grasse à problèmes : reliefs irréguliers, pores dilatés ou obstrués, rougeurs diffuses, brillance... Pour remédier à tous ces maux, la lotion exfoliante permet de purifier sans irriter. Attention : il faut éviter le contour des yeux ! A savoir : certaines lotions sont à la fois astringente et exfoliante ou astringente et purifiante

pour peaux à tendance acnéique. Ces produits deux en un contiennent des actifs séborégulateurs assainissants.

Matifier les peaux jeunes à problèmes

Les jeunes ont aussi leur lotion, surtout si leur peau fait des siennes. A eux la lotion purifiante et matifiante. Avec double effet : des actifs purifiants pour assainir la peau tout en douceur et des poudres pour absorber les excès de sébum.

CONSEILS PRATIQUES

Entretien des chaussures

une contre les autres. L'idéal serait de les conserver dans leur boîte d'origine.

Les nettoyer

Elles ont aussi besoin d'être protégées avec des produits spécifiques. Désinfectez régulièrement l'intérieur des chaussures avec un spray désinfectant. Quelle que soit leur matière, imperméabilisez-les régulièrement avec un spray pour les protéger de l'humidité. Il suffit d'un jour de pluie avec des chaussures non protégées pour les abîmer définitivement.

Les nourrir

Nourrissez le cuir avec du lait

démaquillant ou de la crème pour les mains, cirez et lustrez. Pour le daim ou le velours, il convient d'acheter un produit nettoyant puis de gommer les traces avec des produits spécifiques, vendus dans tout magasin de chaussure. Imperméabilisez juste après avoir réalisé cette opération. Ne gomez pas trop souvent car cela abîme la chaussure.

Dernier conseil

Évitez, si vous le pouvez, de porter une même paire deux jours de suite pour lui permettre de récupérer, de se reformer.



Elles nous coûtent souvent très cher et l'on aimerait bien les garder en bon état le plus longtemps possible et pour cela le maître mot est l'entretien sous toutes ses formes...

Bien ranger ses chaussures

Bien souvent, on les entasse au bas du placard en les faisant parfois même se chevaucher. Erreur ! Les chaussures ont besoin d'espace pour ne pas se déformer, s'user les

A S T U C E S

Nettoyage quotidien de la salle de bain...



Rincez soigneusement baignoire, douche et lavabo après chaque usage en évitant de laisser de l'eau stagner et former tartre et moisissures.

...des toilettes...



Nettoyez régulièrement le bouton de la chasse d'eau, les gouttelettes qui s'échappent disséminant les bactéries.

...de la cuisine



Lorsque vous avez fini de cuisiner, lavez tous vos ustensiles à l'eau bien chaude avec un produit antibactérien. Désinfectez régulièrement l'évier, les plaques chauffantes, le four et la hotte.

Gants de travail pour décapier un meuble



Lorsque vous décapez vos meubles, utilisez de vieux gants en cuir pour vous protéger. Ils sont résistants et vous protégeront efficacement.

Mots Fléchés N°594

petite dispute Esouze de main	↓	plante irritante métallique à part	↓	amarré repère financier	↓	élèves insoumis par-son- ne	↓	loco	↓	arrêt de sécrétion suite de sièges	↓	portrait de l'ivresse détruite	↓
sidérale	→							enqûs de levage abandon- née	→				
bouleversement	↓			sculpte- ras incontestable	→								
bébé triste passant par	↓					person- nel grosse leure	→			déesse marine bruit de baquette	→		
épellera	→			ocorets regim- balent	→					faible branche sans moût	↓		
devent suré	↓					grand- père mère de nouveau	→					pronom masculin	→
Fabrique de cadres plante	↓					petit clou plat labour rural	→					zone de james femme aquarière	→
gaz de tubes	↓									paria prin- tanier	↓		
avion rapide	↓	lac américain troupe d'antan	→			croqueu- se de pomme éclat	→	envole par ondes nommé	→				pas floue du tout
saute rapide	↓	sainte de l'agenda ocmpil- ment	→					manda- taire petit écran	→				
verse sa part	↓			impôts détachera	→					affreux rougeurs benefi- que	→		
orelot- terai	↓							parcou- rue apposés sacrifice	→			tantale réduit cri qui suit bis	→
adité	↓	tasse avalais non lait	→			substitut de nappes cri de maladroite	→			semble- ble	→		
échouer	↓							terre émercée ancien poids	→			promote	→
très légères demande de feu	↓			m'esclaf- ferai il vient après de	→							halo pour initié	→
actinium dans la réaction	↓											patric d' Abraham fin d'indiffé	→
coqneras fort	↓												

SUDOKU N°594 **SOLUTION SUDOKU** N°594 **SOLUTIONS MOTS FLECHS 593**

			4		7	5	
	9			1	8		
	4		7	6			
6				2			4
			1	9	6		7
	1	2					5
		8		7		3	
	7	5	2		9		
1	2		5				8

1	5	3	7	2	9	8	4	6
7	4	9	6	1	8	3	5	2
6	2	8	5	4	3	7	1	9
4	1	2	8	7	6	9	3	5
3	8	5	1	9	4	2	6	7
9	7	6	2	3	5	1	8	4
5	9	1	3	6	7	4	2	8
8	3	4	9	5	2	6	7	1
2	6	7	4	8	1	5	9	3

- S • E • A • P • I • E • E
- HERMAPHRODITES
- D • E • P • I • T • E • E • E • L • A • N • S
- MISEREUSE • E • T • N • A
- T • I • R • E • R • A • P • A • S • U • R
- P • I • L • E • A • T • L • A • S • V • I • T
- E • L • U • E • S • E • T • I • E • R • E
- P • U • E • R • A • I • S • A • E • R • A • S •
- S • S • U • L • T • A • N • S • I • T • E
- J • E • T • D • E • R • A • T • E • S • U • D
- A • C • E • A • R • E • T • E • P • I
- D • E • L • A • V • E • S • S • A • V • A • I • T
- M • E • L • I • S • S • E • L • A • I • D • E
- A • P • N • E • E • S • P • R • E • S • S • E • R
- E • T • E • A • P • E • U • R • E • E • A
- E • C • U • P • I • L • E • R • A • S • T • I
- H • E • L • A • O • S • A • S • B • O • T
- F • E • U • I • L • L • U • L • B • A • R •
- S • E • E • F • F • I • C • A • C • E • S
- T • I • E • D • E • S • E • T • O • I • L • E • E
- O • S • S • U • R • E • E • R • A • R • T

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : mouftaresq etoroq (17 et fin) rediff
 10h15 : ibtikarat (04)
 10h35 : visite "sid bel abbes" rediff
 11h00 : tara ma tara "rediff"
 12h00 : journal en français +météo
 12h20 : doumou'e el warde (58)
 13h35 : doumou'e el warde (59)
 14h50 : national géographique
 15h50 : barbie
 17h00 : lara (24 et fin)
 17h30 : bin'o bine (17)
 18h00 : journal en amazigh
 18h20 : tlemcen panorama hebdo
 18h20 : tlemcen panorama hebdo
 19h00 : journal en français +météo
 19h30 : repères chorégraphiques émission
 20h00 : journal en arabe information
 20h40 : caméra cachée n°37 humour
 21h00 : aha lil
 22h00 : face à face
 23h30 : kenchela reportage
 00h00 : journal en arabe



04:05 Histoires naturelles
 04:35Musique
 05:05 Très chasse, très pêche
 05:30 Reportages
 06:00 Les petites crapules
 06:10 Les petites crapules
 06:15 Les petites crapules
 06:20 Les petites crapules
 06:30 Tfo
 08:10 Shopping avenue matin
 08:55 Téléshopping - Samedi
 09:45 Télévitrine
 10:10 Météo
 10:15 Tous ensemble
 11:05 Secret Story
 11:50 Météo des plages
 11:55 L'été au vert
 12:00 Les 12 Coups de Midi !
 12:45 Météo
 12:48 Trafic info
 12:50 L'affiche du jour
 13:00 Journal

13:15 Reportages
 14:35 Père avant l'heure
 16:25 Premier amour
 17:50 Secret Story
 18:45 50 mn Inside
 19:50 Ce soir on dîne ailleurs
 19:53 F1 à la Une
 19:54 L'été au vert
 19:55 Météo
 20:00 Journal
 20:30 Du côté de chez vous
 20:35 Impossible n'est pas français
 20:38 Courses et paris du jour
 20:40 Météo
 20:43 Trafic info
 20:45 Toute la musique qu'on aime
 23:25 New York, section criminelle
 00:10 New York, section criminelle
 01:00 New York, section criminelle
 01:50 Grand Prix de Hongrie
 03:05 Djamiléh



04:00 24 heures d'info
 04:05 Météo
 04:10 K2 : La montagne inachevée
 05:10 Programmes Urti
 05:11 Le monde de Marcela
 05:25 Les Z'Amours
 05:55 24 heures d'info
 06:10 La guerre des Stevens
 06:30 La guerre des Stevens
 07:00 Télématin
 09:40 Côté match
 10:00 Parents à tout prix
 10:25 Ce que j'aime chez toi
 10:50 Ce que j'aime chez toi
 11:20 Les Z'Amours
 11:45 Point route
 11:50 Météo
 12:00 Championnat du monde
 13:00 Journal
 13:15 Météo
 13:20 Météo des plages
 13:25 Un jour, un destin
 15:25 Envoyé spécial, la suite
 16:15 Miss Marple
 17:55 Hercule Poirot
 18:45 On n'demande qu'à en rire
 19:45 L'agenda du week-end

19:50 Image du Tour
 19:55 Emission de solutions
 20:00 Journal
 20:30 Tirage du Loto
 20:33 Météo
 20:35 Fort Boyard
 22:15 Et si on changeait le monde
 22:20 On n'est pas couché
 00:50 Météo
 00:55 Tex in the City
 02:25 Dans le secret de l'immobilier
 03:20 Profession explorateur



04:55 Les matinales
 05:2 Questions pour un champion
 06:00 Euronews
 06:35 Ludo
 08:20 Samedi Ludo
 11:20 Consomag
 11:25 Côté cuisine
 11:5 Le 12/13
 11:58 Météo
 12:00 Journal régional
 12:25 Journal national
 12:55 Championnat du monde
 14:05 Le trésor des tsars de Russie
 15:00 En course sur France 3
 15:20 Keno
 15:25 Couleurs de France
 17:05 Expression directe
 17:15 Personne n'y avait pensé !
 17:45 Des chiffres et des lettres
 18:15 Questions pour un champion
 18:50 Météo des plages
 18:55 19/20 Edition nationale
 19:00 Journal régional
 19:30 Journal national
 19:58 Météo
 20:00 Tout le sport
 20:10 Qui vient camper ?
 20:35 Famille d'accueil
 21:30 Famille d'accueil
 22:30 Famille d'accueil

23:25 Une histoire épique
 23:28 Météo
 23:30 Soir 3
 23:55 Tout le sport
 00:00 Rigoletto
 02:10 Soir 3
 02:30 SLC Salut les copains



06:00 M6 Music
 06:25 M6 Kid
 08:20 M6 boutique
 10:50 Cinésix
 11:00 Un dîner presque parfait
 13:55 Météo
 14:00 C'est ma vie
 15:05 C'est ma vie
 16:20 C'est ma vie
 17:45 L'été d'Accès privé
 18:45 L'été de 100 % mag
 19:40 Météo
 19:42 Météo des plages
 19:45 Le 19 45
 20:05 Scènes de ménages
 20:45 FBI : duo très spécial
 21:35 FBI : duo très spécial
 22:25 FBI : duo très spécial
 23:15 FBI : duo très spécial
 00:00 Supernatural
 00:50 Supernatural
 01:35 Météo
 01:40 100 % poker
 02:40 M6 Music
 03:40 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
 19:15 Le dessous des cartes
 19:30 360°- Géo
 19:31 Guadeloupe, le meilleur rhum du monde
 20:15 Queens of Pop
 21:55 Le grincheux
 23:25 Metropolis
 00:10 Elle s'appelait Scorpion
 01:40 Cheerleaders, un mythe américain
 02:35 Groupies, les chasseuses de stars
 03:25 Girls in Popsongs



03:30 Voyage au bout de la nuit
 06:00 Gym Direct
 07:00 Télé achat
 09:00 A chacun son histoire...
 10:40 24H Buzz
 11:45 Sous le soleil
 12:40 Sous le soleil
 13:35 Entre les mains de l'ennemi
 15:15 Opération tornades
 16:50 Alerte : Avalanche !
 18:40 Direct Auto
 19:45 Papa Schultz
 20:10 Papa Schultz
 20:40 Sauveur Giordano: Disparitions
 22:20 Sauveur Giordano: Harcèlements
 00:00 Collection vertiges : La femme de l'ombre
 01:40 Mon incroyable histoire



06:40 Télé-achat
 09:40 Futurama
 10:05 Futurama
 10:30 Futurama
 11:00 South Park
 11:30 South Park
 12:00 South Park
 12:30 South Park
 13:00 American Dad !
 13:30 American Dad !
 14:00 Les anges de la télé réalité
 15:40 Nick Cutter et les portes du temps
 Série TV Fantastique/SF (55 mn)
 16:35 Nick Cutter et les portes du temps
 17:35 Torchwood
 18:35 Torchwood
 19:30 Torchwood
 20:3 Mes parents chéris
 22:25 Clara et associés
 00:10 Cops
 00:35 Cops
 01:00 Cops
 01:25 Cops
 01:55 Cops
 02:20 Cops
 02:45 Poker
 03:45 Drop in
 04:00 Programmes de la nuit

LA SELECTION DU JOUR

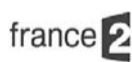


22h25

New York, section criminelle



Les détectives Goren et Eames enquêtent sur la mort d'une femme athée très connue et recherchent également ses kidnappeurs. Ils découvrent bientôt que ce crime a été motivé par un besoin de soutien et de publicité de la part de ses bourreaux



21h20

On n'est pas couché



Le ton de l'émission est toujours aussi vif et percutant. Tous les samedis soir, Laurent Ruquier réunit un plateau d'invités venus de tous les horizons, célèbres ou non. Il s'intéresse à l'actualité de ses convives et évoque aussi avec eux les moments forts de la semaine. Pour animer la discussion, il est secondé par deux chroniqueurs pour le moins impertinents, Eric Zemmour et Eric Naulleau. Sans oublier l'intervention de Jonathan Lambert, qui insufflé un vent de folie sur le plateau



19h45

FBI : duo très spécial



Un ancien rival de Neal Caffrey refait surface et lui lance un défi de taille : fabriquer une fausse bouteille de vin censée avoir appartenu à Benjamin Franklin. Bouteille réputée pour être impossible à imiter... Entre sa fierté d'ancien faussaire hors pair et sa nouvelle fonction au FBI, Neal va devoir choisir



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication

Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
 Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
 Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
 publicite@lemidi-dz.com
 Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
 Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
 Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
 24 rue Med-Khemisti
 Tél. : 038.86.11.57
 Bureau de Tizi-Ouzou
 Cité Mohamed-Boudiaf
 BT 29 A
 Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
 Centre : SIA Diffusion : Midi libre
 Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
 EURL Midi Libre
 au capital social de 12.000.000 DA
 Compte Bancaire :
 SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
 Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Un site internet pour mieux choisir ses consultations médicales

Une nouvelle version du site de l'assurance maladie est en ligne. Il permet de chercher et d'obtenir des informations au sujet des tarifs, des médecins, des spécialités, des secteurs médicaux mais aussi des établissements de santé.



Ameli-direct.fr "je choisis avant de consulter", c'est la dernière version complète du site internet de l'assurance maladie qui renseigne sur les tarifs, les établissements et les professionnels de santé. Où et par qui se faire opérer ? Combien cela va-t-il coûter ? Les patients peuvent désormais trouver des réponses à leurs questions en quelques clics en naviguant dans les différentes catégories du site.

En pratique, les "infos qualité" sont établies à partir de données de la Haute autorité de santé (HAS) et évaluent des critères aussi variés que la qualité de la restauration ou encore le respect des droits des patients, explique l'AFP. Ainsi, elles prennent en compte deux échelles : une note sur 10 obtenue par cet établissement en mars 2010 et sa situation par rap-

port aux autres établissements via une moyenne nationale sur 10. Pour certains établissements ces informations sont en cours d'actualisation.

La recherche d'information sur un établissement médical ou un professionnel de santé peut se faire selon plusieurs critères : nom, spécialité ou acte médical.

Ainsi, lorsqu'un patient cherche une consultation et qu'il doute sur un terme, il peut vérifier dans une liste qui répertorie tous les actes médicaux ou chirurgicaux. Puis, lorsque la liste des établissements apparaît il peut les trier par type : clinique ou hôpital. En cliquant sur l'établissement, il peut ensuite disposer d'indicateurs "de volume et de niveau". Ces données permettent de savoir si l'acte est souvent pratiqué dans l'établissement ce

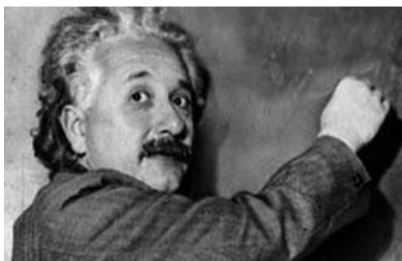
qui peut être un gage de confiance. De même, le patient peut prendre connaissance des données tarifaires mais aussi de la liste des spécialités disponibles pour chaque établissement.

"C'est vraiment une avancée pour l'information des patients", a commenté à l'AFP Nathalie Tellier, chargée de mission à l'Union nationale des associations familiales (Unaf) sur les questions d'assurance maladie. Celle-ci a également tenu à préciser : "On nous a promis que les mises à jour seront faites très régulièrement". Voilà de quoi plaire aux médecins qui ont parfois critiqué des données erronées ou peu actualisées sur l'ancienne version du site internet de l'assurance maladie.

Le voyage dans le temps, un rêve irréalisable ?

Une équipe de chercheurs chinois vient de briser les espoirs de voyage dans le temps, en révélant dans une étude l'impossibilité de réaliser un tel exploit. Les scientifiques de Hong Kong affirment en effet qu'un photon ne peut pas voyager plus vite que la lumière, comme l'avaient avancé il y a une dizaine d'années une équipe de physiciens.

Il y a une dizaine d'années, une équipe de chercheurs relançait le débat sur la possibilité de voyager dans le temps en affirmant avoir observé un phénomène optique se propageant plus vite que la lumière, à une vitesse baptisée supraluminique. Une découverte qui laissait penser que des photons individuels pouvaient dépasser la vitesse de la lumière, et qui avait alors ravivé l'espoir de la possi-



bilité théorique d'un voyage dans le passé ou dans le futur. Mais de nouvelles recherches basées sur une étude scrupuleuse des propriétés des photons, les plus petites particules de lumière semblent démontrer le contraire. Menés par le professeur Shengwang Du et ses collègues de la Hong Kong University of Science and Technology, ces travaux rapportés par le site Radio Canada se sont achevés sur une déception : le photon

obéit aux lois physiques de l'univers et ne peut pas aller plus vite que la vitesse de la lumière.

Un effet d'optique trompeur

Comme l'avait affirmé Einstein, "la vitesse de la lumière régit le trafic dans l'Univers", et aucun élément ne peut se déplacer plus vite. La vitesse supraluminique observée par les physiciens il y a plusieurs années, ne serait en réalité qu'un effet d'optique engendré par une série d'effets de nature quantique. "En montrant que des photons uniques ne peuvent pas voyager plus vite que la vitesse de la lumière, nos résultats ferment le débat sur la vitesse réelle de l'information transportée par un seul photon" conclut alors dans son étude le Pr Shengwang Du.

Le mystère de la vapeur d'eau de Saturne enfin résolu

L'Agence spatiale européenne (Esa) vient de confirmer que la vapeur d'eau découverte dans la haute atmosphère de Saturne est issue des geysers d'une de ses lunes, Encelade.

C'est en se basant sur les données recueillies par



le satellite Herschel que l'Esa a pu retrouver l'origine de la vapeur d'eau découverte en 1997 dans la haute atmosphère de Saturne.

C'est ainsi "un mystère vieux de 14 ans" qui trouve enfin une réponse indiquée le communiqué de l'Agence cité par Sciences et Avenir.

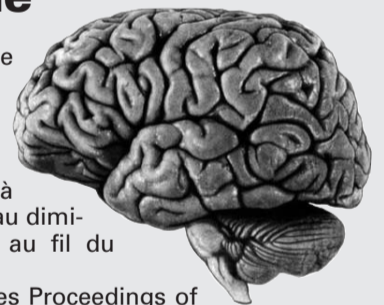
C'est donc Encelade, une des lunes de Saturne d'un rayon de 500 kilomètres, qui expulse 250 kilogrammes de vapeur d'eau à la seconde au niveau de son pôle sud et qui "arrose" Saturne. Une vapeur d'eau qui s'accumule ensuite en un gigantesque nuage de 50.000 kilomètres d'épaisseur en forme d'anneau dans le sillage d'Encelade qui orbite à environ 238.000 kilomètres de la planète.

Malgré sa taille gigantesque, ce nuage n'avait pas été détecté jusqu'alors car la vapeur d'eau est transparente dans les longueurs d'onde de la lumière visible. Or, le satellite Herschel, lui, capte également les rayons situés dans l'infrarouge. Bien que seulement 3% à 5% de l'eau éjectée par Encelade tombe vers Saturne, selon les calculs effectués après les dernières observations du satellite Herschel, cette petite fraction suffit à expliquer la présence d'eau dans la haute atmosphère de la planète.

Encelade est ainsi "la seule lune du système solaire connue pour influencer la composition chimique de sa planète", souligne l'Esa.

Cerveau : son rétrécissement est une spécificité humaine

Selon une récente étude scientifique, l'Homme est la seule espèce animale à voir son cerveau diminuer en taille au fil du temps.



Publiée dans les Proceedings of the National Academy of Sciences, une récente étude américaine affirme que seul l'être humain voit son cerveau rétrécir avec l'âge. Il s'agirait ainsi d'une particularité humaine malgré que des changements neuronaux liés à l'âge aient également été observés chez plusieurs autres espèces. Pour arriver à une telle conclusion, une équipe de neuroscientifiques, d'anthropologues et de primatologues ont réalisé des explorations des volumes de cinq régions du cerveau chez 87 humains adultes âgés de 22 à 88 ans, puis ils les ont comparées avec ceux de 99 chimpanzés âgés de 10 à 51 ans.

En pratique, les chercheurs ont notamment mesuré les volumes de la matière grise totale du néocortex, du lobe frontal, et de l'hippocampe chez les deux espèces. Ils ont ainsi pu constater que, chez les humains, le volume de toutes les structures du cerveau diminuait au cours de la vie, rapporte Sciences et Avenir. Chez les chimpanzés en revanche, le volume du cerveau ne subit pas de modification significative.

Pour expliquer une telle différence, les auteurs de l'étude évoque l'hypothèse de l'espérance de vie bien plus longue chez les humains que chez les singes. Il semblerait alors que l'évolution d'un cerveau plus important et d'une longévité prolongée se fasse au détriment de sa résistance face à l'âge, du moins du point de vue du déclin neurologique.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

INSULINE

Inventeur : **Frederick Banting et Charles Best**

Date : **Vers 1923**

Lieu : **Ontario, Canada**

Étant une des découvertes les plus saluées à travers le monde, l'insuline est une protéine pancréatique qui a permis de sauver plusieurs vies, en régularisant le métabolisme des diabétiques. L'insuline permet de contrôler le taux de glucose. Dans l'histoire de la médecine, elle est considérée comme étant la première drogue médicale. Maintenant que l'insuline permet de contrôler les effets du diabète, pourrions-nous un jour guérir de cette maladie.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h48
Dohr	12h53
Asr	16h44
Maghreb	20h12
Icha	21h55

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1333 | Ven. 29 - Sam. 30 juillet 2011

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

IMMIGRATION EN FRANCE

La cadence des expulsions s'accélère



Claude Guéant fidèle vassal de la politique sarkozienne mène au pas de charge la politique de l'immigration pour ne pas se faire damer le pion par Marine Le Pen. Aussi le taux de reconduites à la frontière a sensiblement augmenté depuis le mois de mai a confirmé, jeudi, le ministère français de l'Intérieur, qui indique qu'au rythme actuel, le chiffre de 30.000 expulsions pourrait être atteint en 2011.

PAR SORAYA HAKIM

Le ministère est bien décidé à augmenter le nombre de renvois des clandestins interpellés en France à partir de l'année en cours.

Depuis janvier, le niveau moyen de ces éloignements s'établit déjà à 2.500 par mois. Au mois de mai 2011, il y a eu un pic de 32% (3.397 reconduites contre 2.563 en

2010) a été atteint et que le mois de juillet devrait confirmer la tendance, avec une hausse attendue de 7%.

Autre disposition décidée par Paris, l'entrée en application de la durée de rétention des étrangers en situation irrégulière qui peut aller jusqu'à 45 jours, au lieu de 32 précédemment pour "donner davantage de délai à l'administration d'obtenir des laissez-passer consulaires de la part des pays pour rapatrier leurs ressortissants", selon le ministère de l'Intérieur. Concernant l'immigration légale, le ministre de l'Intérieur Claude Guéant, qui a déjà annoncé qu'elle passerait,

dès cette année, de 200.000 entrées à 180.000, vient de limiter aussi l'immigration professionnelle, réduisant de 30 à 15 la liste des métiers ouverts aux étrangers.

S'agissant de l'immigration familiale, soit 80.000 entrées par an, notamment au titre du regroupement familial, le ministre de l'Intérieur réclame un examen des "conditions réelles de revenu et de logement" des candidats au séjour. L'immigration estudiantine aussi, avec 65.000 entrées par an, doit faire l'objet d'un "contrôle plus approfondi", et, concernant le niveau des candidats, l'administration va privilégier les masters et les doctorats.

L'administration entend également vérifier de façon systématique que le projet d'étude envisagé est bien justifié au regard de l'intérêt mutuel des deux pays.

Le net rebond des expulsions a été sévèrement commenté par l'Association œcuménique d'aide aux étrangers (Cimade) qui a regretté des décisions "totalement stéréotypées" et dénoncé "une application systématique des mesures les plus répressives".

"L'administration n'a pas hésité à priver de liberté de nombreux étrangers pour essayer de les expulser sans leur laisser de délai de départ. Cette pratique est clairement contraire au droit européen", déplore la Cimade.

S. H.

BOUMERDÈS

Le fils d'Ali Belhadj était le troisième kamikaze abattu à Thénia

Le troisième kamikaze ayant été abattu en compagnie de deux autres au niveau d'un point de contrôle militaire dans la commune de Thénia dans la wilaya de Boumerdès a été identifié par les services de sécurité, et ce, grâce aux résultats de tests ADN, apprend-on de sources sécuritaires. Il s'agit, selon nos sources, du fils de l'ex-numéro 2 du l'ex-FIS dissous, Ali Belhadj, Abdelkabar Belhadj. Ce dernier tentait avec deux autres terroristes de rallier Alger pour commettre des attentats kamikazes dans des lieux publics et visait des institutions de la République, indique-t-on encore. Selon des sources citées par la presse nationale, Abdelkabar Belhadj, alias Mouaâwia, avait rejoint les rangs de l'ex-GSPC, affiliée à AQMI, en 2006. En décembre 2010, une information circulait faisant état de son élimination dans l'opération mil-

itaire de Sidi Ali Bounab. Mais aucune partie n'a confirmée ou infirmé l'information. En 2006, son père, accusait les services de sécurité d'avoir orchestré une opération de kidnapping contre son fils, mais cela avait été démenti par les responsables des services de sécurité. Par ailleurs, le tribunal criminel près la cour de Tizi Ouzou, avait condamné à mort, par contumace Abdelkabar Belhadj, pour le chef d'accusation de participation à des attentats terroristes. Notons que l'élimination lundi dernier de ces trois kamikazes intervenait au moins une dizaine de jours après le double attentat kamikaze commis contre la sûreté urbaine de la ville de Bordj Ménéaïel qui a fait deux morts (un policier et un employé de l'APC).

T. O.

ASSASSINAT DE RAFIK HARIRI

Les 4 suspects connus

Le Tribunal spécial pour le Liban (TSL) a confirmé hier les noms des quatre suspects visés dans son acte d'accusation dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, en 2005, de l'ancien Premier ministre libanais Rafik Hariri. Dans un communiqué, le TSL a précisé que « le juge de la mise en état, Daniel Franssen, a ordonné la levée de la mesure de confidentialité relative aux noms complets, pseudonymes, données personnelles et photographies des individus (...) ainsi qu'aux chefs d'accusation retenus contre eux ». Cette confirmation est annoncée un mois après la divulgation des noms par les autorités libanaises. Les quatre hommes sont responsables de l'attentat à la camionnette piégée qui a coûté la vie à l'ancien Premier ministre Rafik Hariri et à 22 autres personnes à Beyrouth.

« Les quatre individus nommés dans l'acte d'accusation sont Salim Ayyash, Moustafa Badreddine, Hussein Anaïssi et Assad Sabra », a précisé le TSL, ajoutant que, selon le procureur, « le fait de rendre ces informations publiques pouvait augmenter les chances d'appréhender les accusés ». Fin juin dernier, le TSL avait



remis un acte d'accusation sous scellé et quatre mandats d'arrêt au procureur général à Beyrouth, Saïd Mirza. Le ministre de l'Intérieur Marwan Charbel avait confirmé ensuite les noms de quatre suspects suite à des fuites dans la presse. Le chef du mouvement Hezbollah libanais, Hassan Nasrallah, avait exclu, début juillet, l'arrestation de ces quatre suspects de son mouvement, qui font l'objet d'une notice rouge émise par Interpol, rejetant toute décision émanant du TSL, créé en 2007.

TRAGIQUE ACCIDENT À BORDJ MÉNAÏEL

2 personnes tuées dans une collision

Deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans une violente collision survenue jeudi à Bordj Ménéaïel entre un train de voyageurs assurant la liaison Thénia-Tizi Ouzou et un véhicule léger, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident a eu lieu à hauteur d'un passage à niveau non gardé, au lieu dit «Boudiou», a précisé la même source, ajoutant que les victimes se

trouvant à bord d'un véhicule de tourisme sont toutes de la même famille.

Les dépouilles des deux victimes ont été acheminées vers la morgue de l'hôpital de Bordj Ménéaïel par les éléments de la Protection civile qui ont procédé également à l'évacuation des deux blessés vers le même établissement hospitalier.

APS

AIR FRANCE

Menaces de grève sur la compagnie

Trois syndicats des pilotes de la compagnie aérienne Air France ont maintenu leur préavis de grève du 29 juillet au 1^{er} août et le SNPL, principal syndicat des pilotes, a lancé un préavis de grève reconductible du 5 au 8 août. A ces mouvements, s'ajoute celui des mécaniciens de la compagnie. Suite au préavis de grève de trois syndicats minoritaires, la direction d'Air France indique, jeudi, que des perturbations seraient à prévoir. D'un côté, les syndicats déclarant représenter 25% de l'effectif des pilotes d'Air France, maintiennent le préavis de grève avancé dans un premier temps par les hôtesses de l'air et stewards du 29 juillet au 1^{er} août. Ces pilotes veulent protester, faute d'avancées avec leur direction sur l'organisation du travail dans les futures bases en province. Avec ces préavis, près de 7.000 pilotes sont appelés à faire grève. Ces menaces font suite à celle du personnel navigant d'Air France (hôtesses et stewards) qui a pris fin samedi dernier et qui annonçait une grève en plein chassé-croisé des vacanciers, du 29 juillet au 1^{er} août



R. N.